



RAPPORT ANNUEL 2021



RAPPORT ANNUEL **2021**





Symbole de la transformation et du renouveau, la libellule commence son cycle de vie dans l'eau avant de devenir adulte, déployer ses ailes et voler. Adulte, sa capacité de changer soudainement et rapidement de direction fait d'elle un insecte flexible, léger et agile au vol. Sa tête porte deux gros yeux qui lui donnent une vision incroyable englobant presque tous les angles. Son corps scintillant, ses couleurs et son vol habile attirent notre regard et nous fascinent.

Telle une libellule, la Banque de l'Union Haïtienne S.A. poursuit sa métamorphose et s'ouvre à de nouveaux horizons afin de réaliser son plein potentiel, concentrée sur la vision que s'est donnée le Conseil d'Administration. En dépit de l'impact de la crise sanitaire, économique et politique sur sa performance, elle poursuit sa trajectoire de renouveau avec détermination, prête à s'adapter en déployant sa stratégie pour atteindre un niveau de croissance à la satisfaction de la communauté.



SOMMAIRE

 **LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Page 4

 **LES DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA BUH**
Page 6

 **MOTS DU PRÉSIDENT**
Page 8

 **PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES**
Page 10

 **RAPPORT DE GESTION**
Page 16

 **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS**
Page 25



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



OLIVIER BARRAU
PRÉSIDENT



EDDY DEEB
VICE-PRÉSIDENT



PATRICK BLANCHET
SECRÉTAIRE



VICTOR SALIBA III
TRÉSORIER



ALEXANDRA BRUN
MEMBRE



MACKENSEN GOMEZ
DIRECTEUR GÉNÉRAL



CHRISTOPHER HANDAL
MEMBRE



HARRISON SAPRU
MEMBRE



JACQUES VILLEJOINT
MEMBRE



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PATRICK BLANCHET (*Secrétaire*) • VICTOR SALIBA III (*Trésorier*)
MACKENSEN GOMEZ (*Directeur Général*) • ALEXANDRA BRUN (*Membre*)
CHRISTOPHER HANDAL (*Membre*) • OLIVIER BARRAU (*Président*)
HARRISON SAPRU (*Membre*) • JACQUES VILLEJOINT (*Membre*)
EDDY DEEB (*Vice-Président*)



LES DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA BUH

COMITÉ DE CRÉDIT



DE GAUCHE À DROITE >

Ronald Jean-Bart, Directeur Exécutif Engagements • **Myriam Auguste Allen**, Responsable Analyse de Crédit - Corporate et PME • **Jacques Villejoint**, Membre du Conseil d'Administration • **Pierre Wiener Morisset**, Directeur Exécutif Commercial • **Mackensen Gomez**, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général • **Eddy Deeb**, Vice-Président du Conseil d'Administration • **Emmanuella Delima**, Responsable Analyse de Crédit - Retail et Logement • **Yola Joseph Maurepas**, Responsable Administration du Crédit • **Olivier Barrau**, Président du Conseil d'Administration • **Christopher Handal**, Membre du Conseil d'Administration.

COMITÉ STRATÉGIQUE



DE GAUCHE À DROITE >

Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration et Trésorier • **Mackensen Gomez**, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général • **Harrison Sapru**, Membre du Conseil d'Administration • **Patrick Blanchet**, Secrétaire du Conseil d'Administration • **Eddy Deeb**, Vice-Président du Conseil d'Administration • **Olivier Barrau**, Président du Conseil d'Administration.

COMITÉ D'AUDIT



DE GAUCHE À DROITE >

Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration et Trésorier • **Harrison Sapru**, Membre du Conseil d'Administration • **Sabrina Saint-Dic**, Directeur Exécutif Audit Interne • **Alexandra Brun**, Membre du Conseil d'Administration • **Nathanaël Jean-Louis**, Responsable Audit Interne.



MOTS DU PRÉSIDENT 2020-2021

L'année fiscale 2020-2021 fut une année bouleversante à bien des titres. Elle a été profondément marquée par une crise sanitaire mondiale, entraînant dans son sillage une grave crise économique et sociale à laquelle s'est ajoutée une crise politique au niveau national. Dans ce contexte inédit et grâce à l'engagement solidaire de toute son équipe, la Banque de l'Union Haïtienne S.A. (BUH) a continué à accompagner ses clients en mettant la qualité de la relation au coeur de ses dispositifs commerciaux.

En dépit d'un contexte économique et social dégradé, la BUH a maintenu sa trajectoire de croissance et a réalisé un Produit Net Bancaire de HTG 2,804.7 milliards, en hausse de 31% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation purement conjoncturelle est essentiellement imputable à la croissance des autres revenus car la marge nette d'intérêts a quasi stagné, passant de HTG 1,448 millions en 2020 à HTG 1,501.1 millions en 2021 avec des revenus d'intérêts sur prêts en baisse de 10%. Notre banque affiche cependant un résultat net positif, de l'ordre de 533.6 millions de gourdes. Les encours de crédit ont légèrement augmenté de 2 % et celui des dépôts a connu une augmentation de plus de 44%, générant un surplus de liquidité considérable dont la gestion en temps de crise constitue un enjeu de taille. En effet, en début d'année, par anticipation à la dégradation de l'environnement global national, la BUH a mis sur pied un département de Risque ayant pour responsabilités de contrôler et préserver la bonne santé du portefeuille de crédit. Cette mesure a permis de mitiger l'impact de cette désagrégation générale sur nos encours de crédit pour terminer l'année avec un taux d'improductif à un peu plus de 5%, en augmentation par rapport aux années précédentes certes, mais aligné à la moyenne du système bancaire. Ces résultats en période de crise attestent de la pertinence de notre modèle et de l'agilité de notre organisation, deux facteurs essentiels qui ont contribué à consolider le positionnement de la BUH.

Tout au long de l'année, notre banque a fait preuve d'un engagement indéfectible aux côtés de l'ensemble de notre clientèle. Cet engagement revêt également un caractère citoyen et patriotique, à travers notre implication ferme dans l'effort visant à endiguer les répercussions de la pandémie sur les plans économique, social et financier. En effet, la BUH a réduit de plus de 20% le coût moyen du crédit en passant d'un taux de rendement moyen de 15% en 2019-2020 à un peu plus de 12% pour l'exercice fiscal 2020-2021, malgré une détérioration du portefeuille de crédit due à la conjoncture sociale ayant conduit à une augmentation de plus de 174% des provisions pour créances douteuses et, par conséquent, de celle du coût du crédit. De plus, les outils de banque électronique, tels que la plateforme en ligne « BUH Connect », se sont révélés être d'une grande utilité pour le respect des règles sanitaires. Ces outils seront à moyen terme de plus en plus importants dans le développement de notre institution, car, comme l'a si bien démontré la crise, l'informatique permet la continuité d'activité et d'accès aux opérations bancaires. Pour cela, la Banque de l'Union Haïtienne a mis en place, au cours de l'année fiscale 2020-2021, un projet d'accélération numérique dont la

technologie constitue la pierre angulaire du leadership bancaire et dont les retombées devraient nous permettre de façonner les nouvelles réalités auxquelles nous sommes confrontés.

Ainsi, l'exercice 2020-2021 a démontré, à plus d'un titre, la pertinence de nos choix stratégiques et la solidité de nos fondamentaux. Nous poussant à nous adapter, à innover, à nous surpasser, la crise du Covid-19 a donné jour à de nombreux acquis que nous consoliderons afin d'asseoir le leadership de notre banque. Ce n'est pas un hasard si en chinois, le mot « crise » s'écrit par la superposition de deux idéogrammes : l'un signifiant « danger » et l'autre signifiant « opportunité », car derrière chaque crise se cache effectivement un formidable potentiel en termes d'opportunités. C'est ensemble que nous les concrétiserons et que nous continuerons à écrire la belle histoire de notre banque.

Je tiens donc à remercier nos actionnaires pour leur support et leur soutien continu, nos clients pour leur loyauté et leur confiance et nos collaborateurs pour leur engagement et travail acharné. Soyons heureux et fiers de vivre ces moments si passionnants de la vie de notre Banque nous permettant de construire une identité forte!

Olivier Barrau

Président du Conseil d'Administration





PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES



L'économie haïtienne a accusé, pour le troisième exercice fiscal consécutif, une performance négative provoquant la détérioration continue des conditions de vie de la population. En effet, le Produit Intérieur Brut (PIB) a affiché un taux de croissance négatif de -1,8% au cours de l'exercice fiscal 2020-2021, donnant ainsi lieu à un taux moyen de -2,1% durant les trois derniers exercices fiscaux. En outre, les pressions inflationnistes ont été assez fortes dans l'économie haïtienne durant l'exercice fiscal sous étude, affichant une moyenne annuelle de plus de 15% soit un niveau nettement supérieur à celui de l'Amérique Latine et de la Caraïbe. Cette forte hausse des prix des biens et services, combinée à la dépression du PIB, a entraîné des répercussions négatives autant sur les consommateurs au niveau de leur pouvoir d'achat que sur les investisseurs privés.

La longue crise sociopolitique a aggravé la situation économique du pays, affectée par les effets négatifs de la pandémie de la COVID-19 et les catastrophes naturelles de différente nature et aux conséquences diverses. Une évaluation réalisée après le séisme dévastateur du 14 août 2021 estime les pertes et dommages à 160 milliards de gourdes, ce qui représente près de 15% du PIB haïtien.



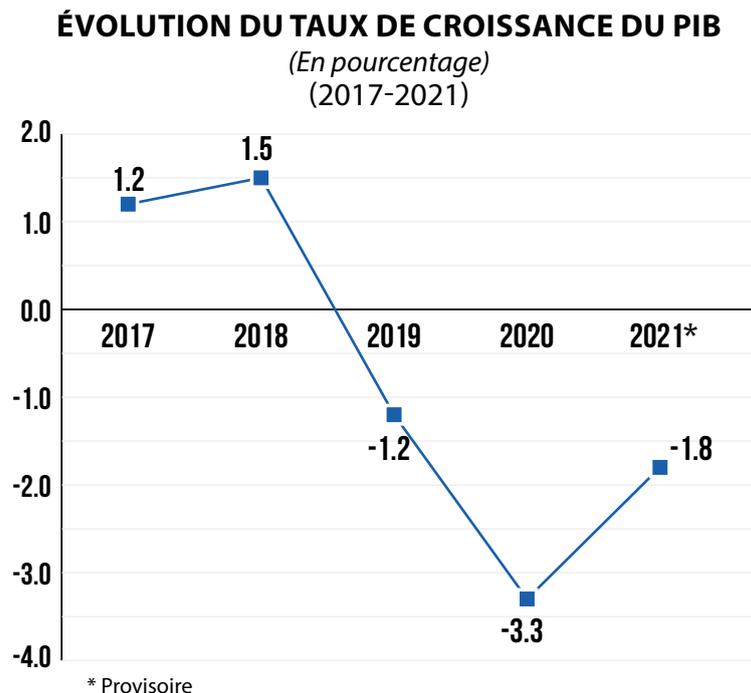
Ces différents chocs internes et externes ont eu un impact négatif sur les finances publiques avec une diminution substantielle des ressources domestiques et des dépenses publiques assez soutenues mais dominées par des dépenses courantes. L'important déficit budgétaire qui en a résulté, a été majoritairement financé par la Banque Centrale causant un accroissement continu de la masse monétaire en gourdes parallèlement à la contraction de la production nationale durant les trois dernières années. Ceci a eu pour conséquence un creusement du déficit de la balance commerciale avec des importations maintenues à un niveau élevé – plus de 5 milliards de dollars américains – et des exportations stabilisées autour de 1 milliard de dollars américains.

Les "déficits jumeaux" – budgétaire et commercial – ont alimenté les pressions sur le marché local des changes avec la dépréciation continue de la gourde haïtienne par rapport aux devises internationales. Durant la période allant d'octobre 2020 à septembre 2021, une dépréciation moyenne de près de 20% a été notée. Ceci explique en partie le maintien des pressions inflationnistes au niveau des marchés locaux de biens et de services.



Les trois principaux secteurs de l'économie ont tous connu des contractions allant de 2% jusqu'à 4% au cours de l'exercice fiscal 2020-2021 par rapport à l'exercice antérieur. Ceci explique clairement la contraction du PIB de -1,8% en 2021 par rapport à 2020 (voir graphique #1). Le secteur primaire dominé par l'agriculture a connu la plus forte baisse soit plus de -4% tandis que le secteur secondaire (manufacture) et le secteur tertiaire (services) ont accusé des réductions respectives de -2,4% et -2,0%.

Graphique 1.



Source: Institut haïtien de Statistique et d'informatique (IHSI)



Le sous-secteur agricole se retrouvant dans le secteur primaire – 18% du PIB - représente l'un des secteurs les plus affectés par les chocs subis par l'économie haïtienne au cours des trois dernières années. En fait, la valeur ajoutée au niveau de l'agriculture est même passée en dessous de la barre de 100 milliards de gourdes pour atteindre le niveau de 99,5 milliards de gourdes. La valeur ajoutée dans le sous-secteur agricole était estimée à plus de 113 milliards de gourdes au cours de l'exercice fiscal 2016-2017. Le blocage des routes nationales en raison de troubles politiques et de sérieux problèmes d'insécurité, a causé des goulots d'étranglement au niveau des chaînes d'approvisionnement dans le sous-secteur agricole. Il importe de noter que ce sous-secteur emploie le plus grand nombre de personnes dans l'économie haïtienne.



Le secteur secondaire qui représente 25% du PIB, a affiché une nette tendance négative au cours des cinq derniers exercices quant à l'évolution de la valeur ajoutée, pour atteindre le niveau de 142,7 milliards de gourdes durant l'exercice fiscal 2020-2021 contre 172,8 milliards pour l'exercice 2016-2017. Le sous-secteur des activités de fabrication, le plus important du secteur secondaire, a connu la même tendance négative au niveau de la valeur ajoutée se retrouvant autour de 107 milliards de gourdes pour l'exercice 2020-2021 contre plus de 115 milliards durant l'exercice 2016-2017. En dépit d'une croissance démographique soutenue – 1,5% par an - le sous-secteur de la construction n'a pas échappé à la contraction des activités. En effet, il s'est contracté de 40% durant la période considérée.



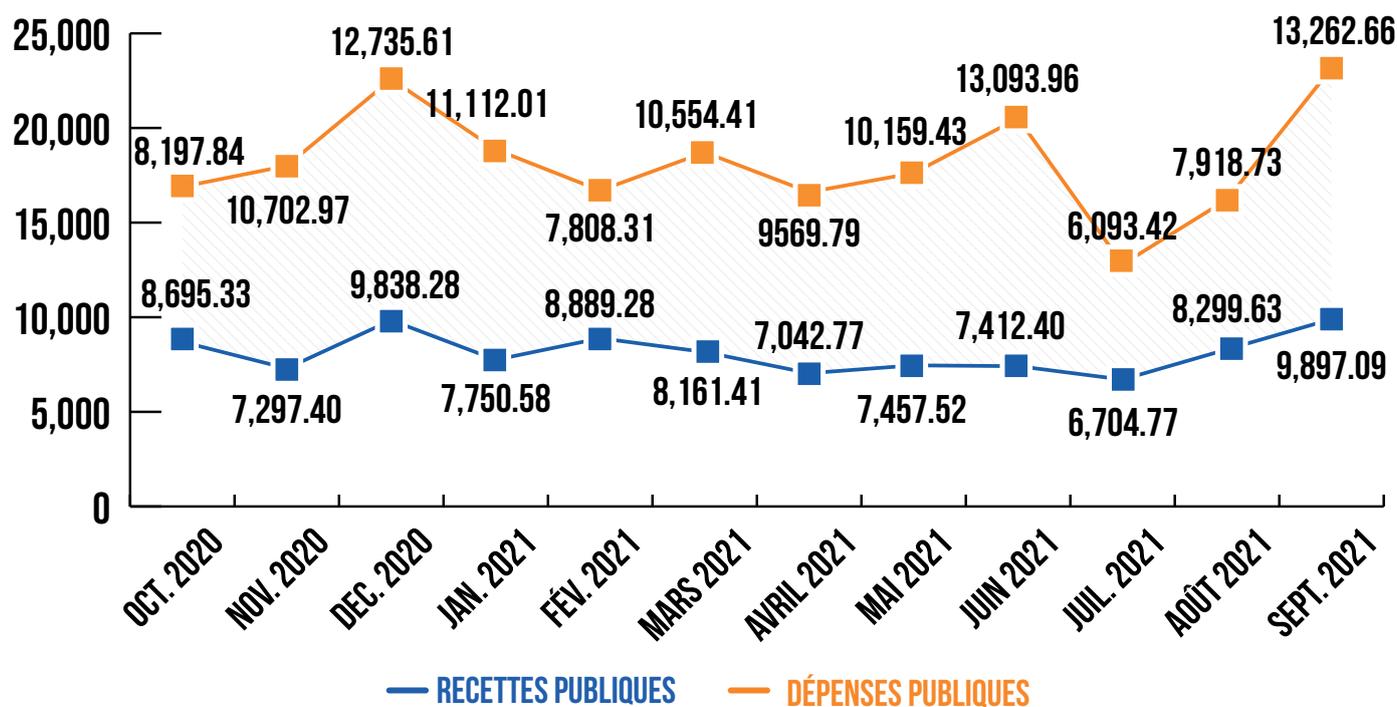
Pour le secteur tertiaire qui constitue 57% du PIB, son évolution a été moins catastrophique que les deux premiers. Le sous-secteur "Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocyclettes" a été moins volatile. Les sous-secteurs "Information et Communication" et "Activités Financières et d'Assurances" représentent des exceptions qui confirment la règle affichant des valeurs ajoutées plus ou moins stables durant les derniers exercices fiscaux. En effet, le premier a accusé une valeur ajoutée moyenne de 13 milliards de gourdes, tandis que le second a affiché une moyenne proche de 20 milliards.

Les troubles socio-politiques, les catastrophes naturelles et la nette dégradation de la situation sécuritaire ont eu des répercussions négatives sur la capacité des autorités à collecter des recettes publiques pour financer les dépenses. C'est ainsi qu'un budget rectificatif a été adopté en septembre 2021 pour modifier les prévisions plutôt optimistes établies en début d'exercice. Les ressources domestiques estimées à plus de 132 milliards de gourdes dans le budget initial ont été revues à la baisse autour de 96 milliards de gourdes soit une contraction de plus de 25% (voir graphique #2). Les dépenses courantes, en dépit de la chute de ressources, ont été maintenues à un niveau assez élevé, causant un important déficit budgétaire. Ce déficit s'est accentué du fait de l'incapacité des autorités financières à accroître les prix des produits dérivés du pétrole à la pompe. Cette incapacité a donné lieu à un manque à gagner pour le gouvernement en termes de taxes et de subventions de l'ordre de 30 milliards de gourdes, selon le Ministre de l'Économie et des Finances, Michel Patrick Boisvert. Les autorités financières et monétaires ont recouru à un financement monétaire de près de 50 milliards de gourdes pour l'exercice fiscal 2020-2021.

Graphique 2.

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES

(en millions de gourdes)
(Octobre 2020 - Septembre 2021)

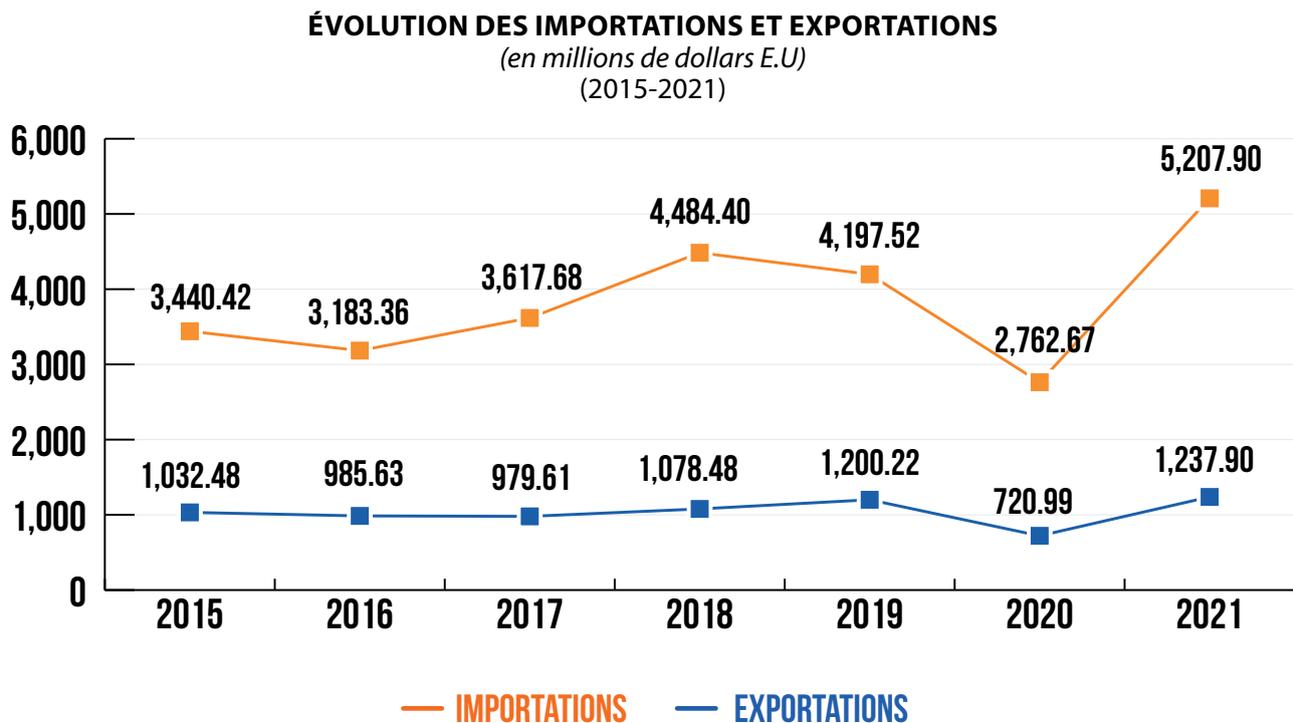


Source: Ministère de L'Économie et des Finances (MEF)

La forte monétisation du déficit budgétaire avec le support de la Banque Centrale a contribué non seulement à une augmentation de la dette publique mais aussi à la hausse des importations qui ont franchi la barre de 5 milliards de dollars américains. Parallèlement, les exportations ont stagné, accusant un montant de 1 milliard de dollars américains soit 1,1 milliards (voir graphique #3). La nette progression des transferts de devises provenant des Haïtiens résidant à l'étranger soit quelque 4 milliards de dollars américains, selon les autorités monétaires, ont permis d'atténuer les pressions sur le marché haïtien des changes.



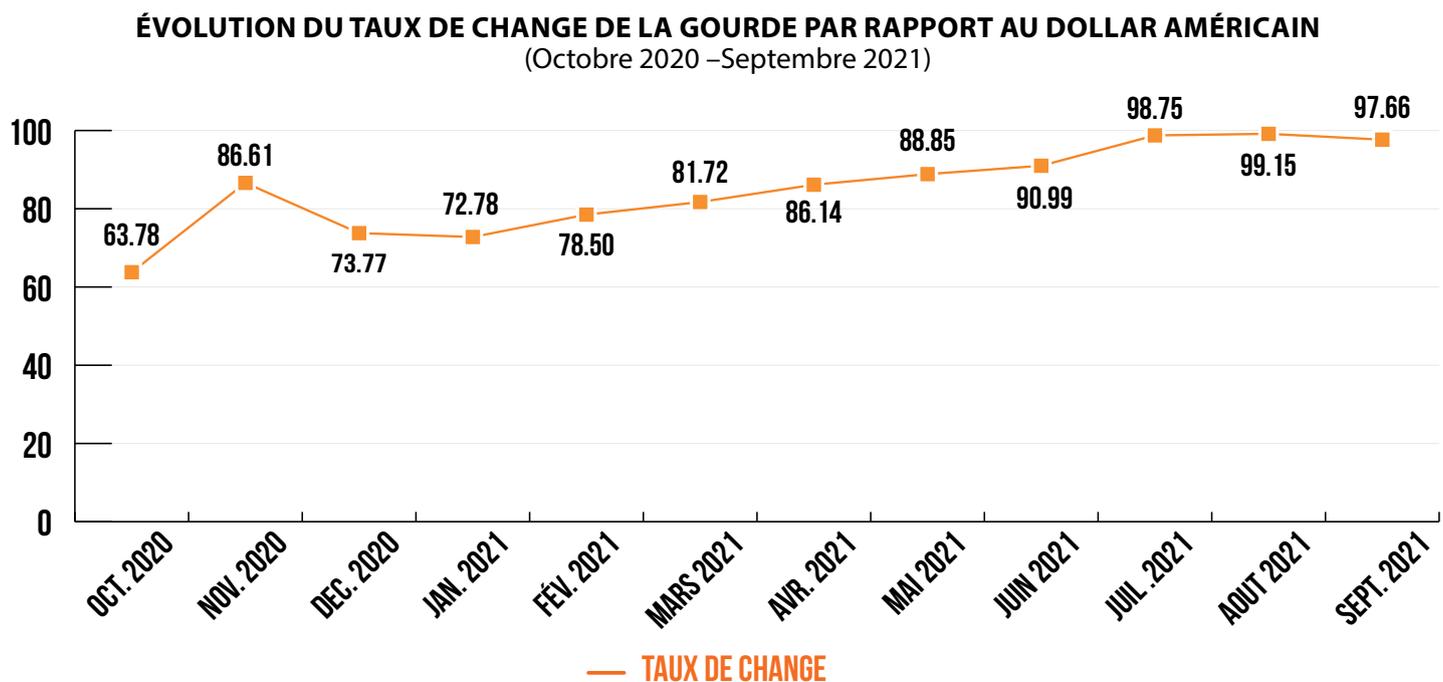
Graphique 3.



Source: Institut haïtien de Statistique et d'informatique (IHSI)

L'approche agressive adoptée par les autorités monétaires à la fin de l'exercice fiscal 2019-2020 et au début de l'exercice suivant avait provoqué une nette appréciation de la monnaie locale par rapport à la devise américaine. Le dollar américain, selon le taux de référence calculé par la Banque de la République d'Haïti, est passé de 116,80 gourdes à l'achat en juillet 2020 à moins de 65 gourdes en octobre 2020 (voir graphique #4). Les politiques fiscale et monétaire pratiquées par les autorités ont donné lieu à une inversion de la tendance du comportement de la gourde par rapport au dollar. Le taux de référence s'est ainsi retrouvé dans la fourchette de 95 à 100 gourdes au cours des deux derniers mois de l'exercice fiscal 2020-2021.

Graphique 4



Source: Banque de la République d'Haïti (BRH)

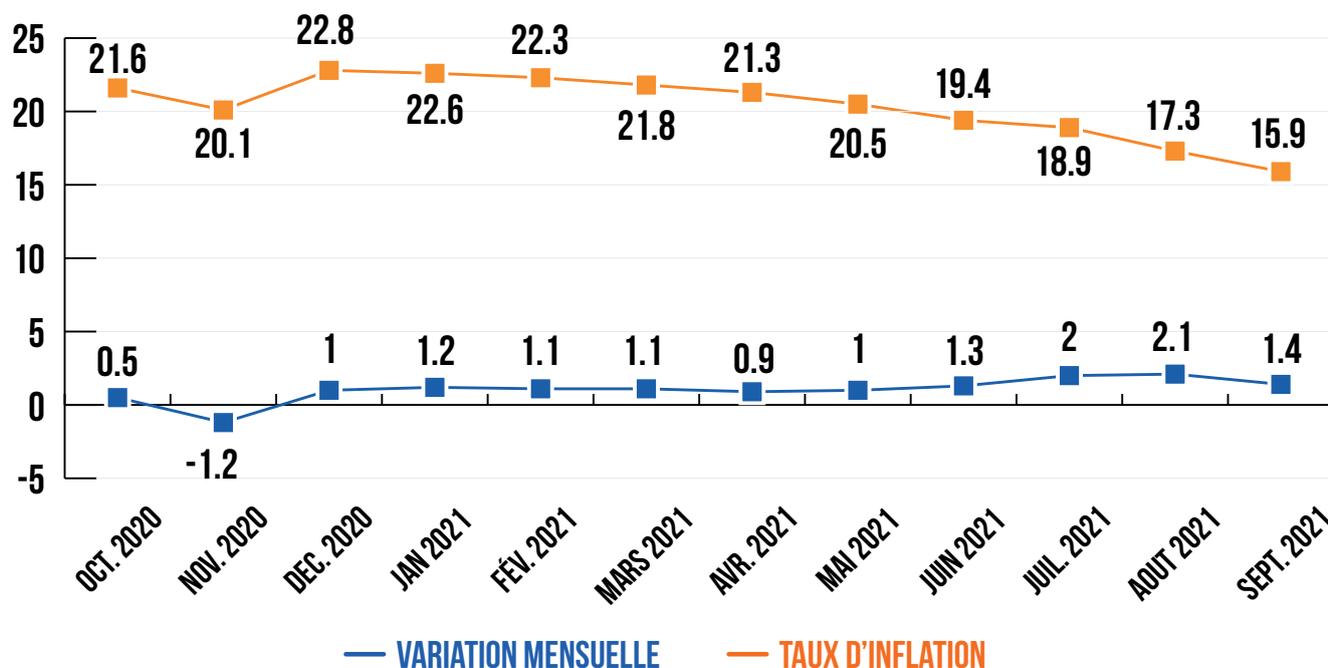
Le changement radical de tendance observé au niveau du marché local des changes et l'augmentation considérable des prix des matières premières sur les marchés internationaux et du transport maritime de biens ont causé le phénomène d'inflation importée dans l'économie haïtienne. Au niveau local, des pressions inflationnistes ont résulté de la faiblesse de la production continue de biens et services durant les trois dernières années et de multiples contraintes rencontrées au niveau de la chaîne d'approvisionnement pour atteindre les principaux marchés départementaux.

Graphique 5

ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION (OCTOBRE 2020 - SEPTEMBRE 2021)

(En pourcentage)

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH)



PERSPECTIVES

La dégradation de la situation socio-politique au cours des trois premiers mois de l'exercice fiscal 2021-2022 ne laisse aucunement présager une sortie de la dépression économique dans laquelle se retrouve le pays depuis les trois dernières années. Les multiples manifestations enregistrées au cours de la période octobre – décembre 2021 du fait de la rareté du carburant et les difficultés rencontrées pour la livraison du produit ont provoqué un net ralentissement des activités économiques en début d'exercice. En outre, l'incapacité des acteurs politiques à trouver un accord final pour la résolution de la profonde crise socio-politique entamée depuis 2018, constitue une autre importante contrainte pour mettre fin à la crise économique. L'absence de consensus entre les acteurs politiques et l'extension de l'insécurité au niveau du territoire national contribuent à la détérioration du climat des affaires, décourageant les investissements privés dans l'économie haïtienne.

En plus des facteurs internes, l'économie haïtienne sera exposée également à des chocs externes au cours de l'année 2022. La résurgence de la crise sanitaire avec l'apparition de nouveaux variants du COVID-19 dans un grand nombre de pays pourrait conduire à un ralentissement des activités économiques au niveau mondial. Ceci aura un impact négatif sur les entrées de devises, particulièrement celles générées par les exportations haïtiennes et les investissements directs étrangers.

Les prévisions faites au début de la nouvelle année par le Ministre de l'Économie et des Finances, Michel Patrick Boisvert, concernant l'évolution du PIB - seulement 0,5% - pour l'exercice fiscal 2021-2022 et un taux d'inflation supérieur à 20% en septembre 2022, sont loin d'être rassurantes pour pouvoir enregistrer une certaine réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté au niveau de la population. Des tensions socio-politiques pourraient ainsi retarder la reprise d'une croissance soutenue du PIB indispensable pour le développement durable.



RAPPORT DE GESTION



value



the country ■ Animal feed
■ Farm business
■ from foreign

2
1

	2017	2018	2019	2020	2021	SECTEUR 2021
CAPITAL						
IMMOBILISATION / AVOIR DES ACTIONNAIRES	42.0%	19.0%	28.5%	26.8%	29.7%	33.4%
AVOIR DES ACTIONNAIRES EN % DE L'ACTIF	7.8%	12.0%	8.9%	9.9%	8.7%	7.7%
DÉPÔTS EN % DE L'ACTIF	77.0%	71.3%	77.6%	75.3%	80.5%	81.5%
ACTIFS						
PRÊTS IMPRODUCTIFS EN % PRÊTS BRUTS	0.4%	0.4%	2.0%	6.1%	5.7%	5.6%
PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES EN % PRÊTS IMPRODUCTIFS BRUTS	151.0%	167.0%	139.0%	53.1%	126.4%	103.1%
PRÊTS IMPRODUCTIFS NETS EN % DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	-1.3%	-1.1%	-5.0%	12.5%	-6.2%	-0.6%
MANAGEMENT						
COMMISSIONS SUR SALAIRES	71.0%	91.9%	85.3%	116.4%	80.4%	78.5%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	72.0%	62.6%	61.3%	59.6%	48.0%	58.6%
PRODUCTIVITÉ (PNB) PAR EMPLOYÉ (MILLION)	4,076	5,126	4,771	5,952	6,470	5,709
RENTABILITÉ						
RETOUR SUR ACTIF (ROA)	1.3%	1.7%	1.4%	1.6%	1.4%	1.9%
ROA MOYEN	1.4%	1.9%	1.6%	1.7%	1.6%	N/D
RETOUR SUR INVESTISSEMENT (ROE)	16.1%	14.0%	15.6%	16.5%	15.7%	22.6%
ROE MOYEN	18.2%	18.4%	15.6%	17.5%	17.0%	N/D
REVENU NET D'INTÉRÊTS EN % DES REVENUS D'INTERÊTS	63.9%	70.8%	75.3%	73.4%	77.6%	82.4%
RENDEMENT MOYEN DES PRÊTS	12.1%	11.3%	15.5%	14.9%	12.4%	10.0%
RÉMUNÉRATION MOYENNE DES DÉPÔTS	2.0%	2.0%	1.7%	2.4%	1.4%	0.83%
LIQUIDITÉ						
LIQUIDITÉ EN % DE L'ACTIF	42.2%	38.5%	41.1%	44.4%	57.1%	55.41%
LIQUIDITÉ EN % DES DÉPÔTS	54.6%	54.1%	52.9%	59.1%	70.9%	68.02%

Exprimés en millions de gourdes

	2017	2018	2019	2020	2021	EFFORT
ACTIFS	16,992.2	21,323.3	28,548.7	29,084.8	39,139.7	35%
DISPONIBILITÉS	7,175.7	8,215.9	11,725.2	12,926.8	22,348.7	73%
ENCAISSE	424.4	633.6	1,590.4	1,540.2	1,099.5	-29%
AVOIR À LA BRH ET À LA BNC	6,192.9	6,688.7	9,098.1	10,352.2	20,338.1	96%
AVOIR À L'ÉTRANGER	536.6	653.7	1,037.2	388.1	904.2	133%
AUTRES	21.9	239.0	(0.4)	646.4	7.0	-99%
BONS BRH	294.6	699.7	339.6	1,171.0	1,192.8	2%
AUTRES PLACEMENTS	309.0	312.7	262.2	1,220.2	649.5	-47%
PORTEFEUILLE DE PRÊTS NET	8,524.0	11,226.1	14,935.7	12,349.7	12,800.6	4%
IMMOBILISATIONS NETTES	563.3	716.3	725.6	775.0	623.5	-20%
AUTRES ACTIFS	125.7	201.1	560.4	642.1	1,524.6	137%
PASSIFS ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	16,992.2	21,323.3	28,548.7	29,084.7	39,139.7	35%
DÉPÔTS	13,143.5	15,200.4	22,161.9	21,888.2	31,525.6	44%
À VUE	4,144.9	4,846.5	8,787.9	9,302.2	13,020.5	40%
D'ÉPARGNE	2,883.9	3,535.7	4,212.1	4,265.6	6,703.6	57%
À TERME	6,114.7	6,818.2	9,161.8	8,320.5	11,801.5	42%
AUTRES PASSIFS	2,518.6	3,574.2	3,843.5	4,306.2	4,213.3	-2%
AVOIR DES ACTIONNAIRES	1,330.1	2,548.8	2,543.4	2,890.2	3,400.8	18%
CAPITAL LIBÉRÉ	547.7	729.9	740.3	740.3	735.4	-1%
SURPLUS D'APPORT	411.9	1,178.1	1,170.1	1,162.5	1,273.6	10%
RÉSERVES	212.3	294.9	197.2	276.1	385.0	39%
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	158.2	345.8	435.9	711.4	1,006.8	42%

Le bilan de la Banque a connu une croissance de 35% au cours de l'exercice fiscal 2020-2021. Cette évolution résulte principalement de la hausse de plus de 44% des dépôts de la clientèle et de l'avoir des actionnaires de 18%.



ÉTAT DES RÉSULTATS

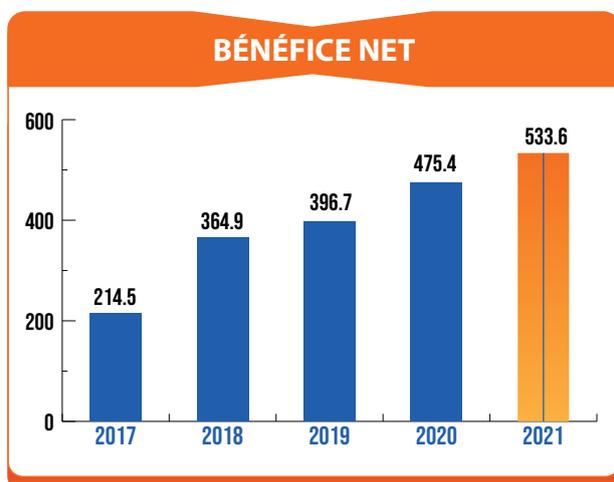
Le Produit Net Bancaire a augmenté de 31% passant de HTG 2,147.3 millions en 2020 à HTG 2,804.7 millions en 2021, grâce à une croissance significative des autres revenus de plus de HTG 600 millions, tandis que les autres activités ont affiché une baisse des revenus d'intérêts de plus de 2%, conjuguée à une baisse des dépenses d'intérêts de 17% traduisant ainsi une marge nette d'intérêts en amélioration de 4% par rapport à l'année fiscale 2019 – 2020.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 5%, passant de HTG 1,280.5 millions en 2020 à HTG 1,345 millions en 2021, notamment du fait de la hausse des salaires et autres prestations de plus de HTG 43 millions, représentant 67% de l'augmentation des dépenses d'exploitation.

Le bénéfice avant impôt s'établit à HTG 904.2 millions, en hausse de 36%, représentant un différentiel de HTG 240 millions au regard de l'exercice précédent.

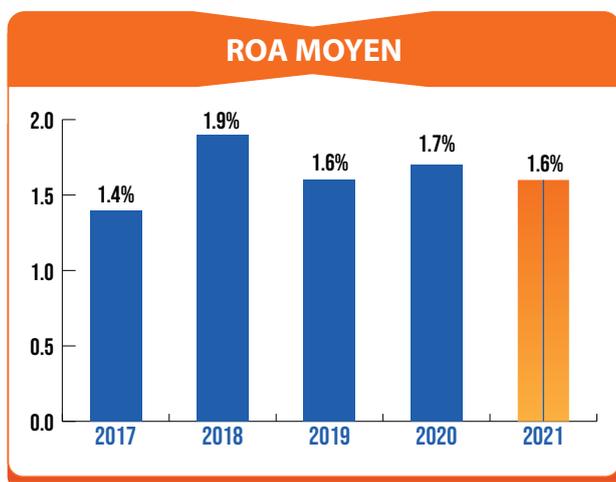


BÉNÉFICE NET

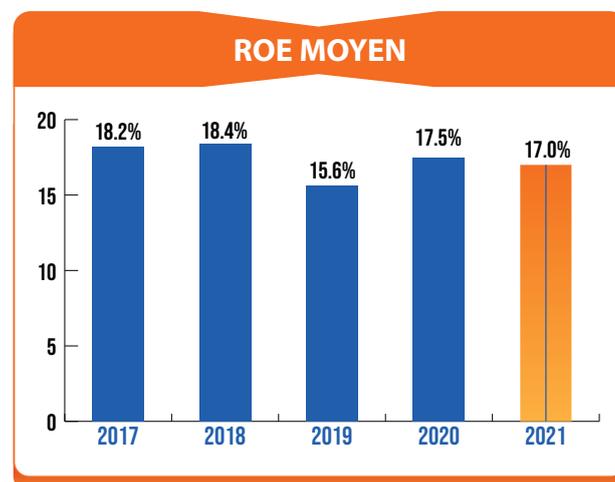




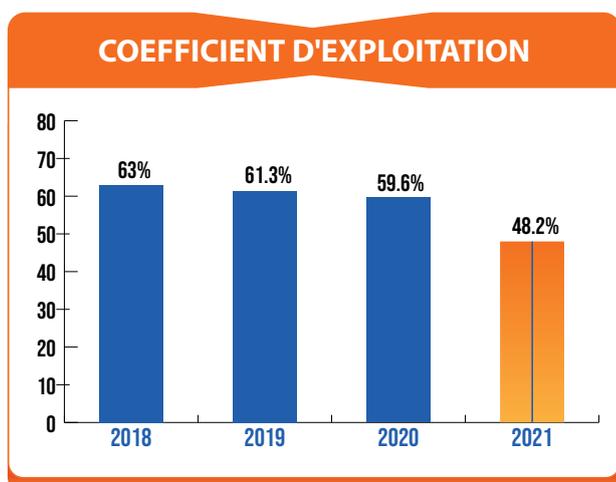
RATIOS CLÉS



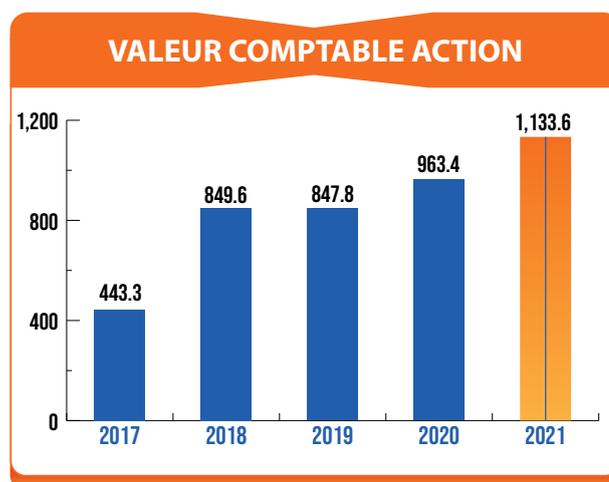
Le "Return on Average Asset" (ROAA) pour l'exercice fiscal 2020-2021 s'établit à 1.6%.



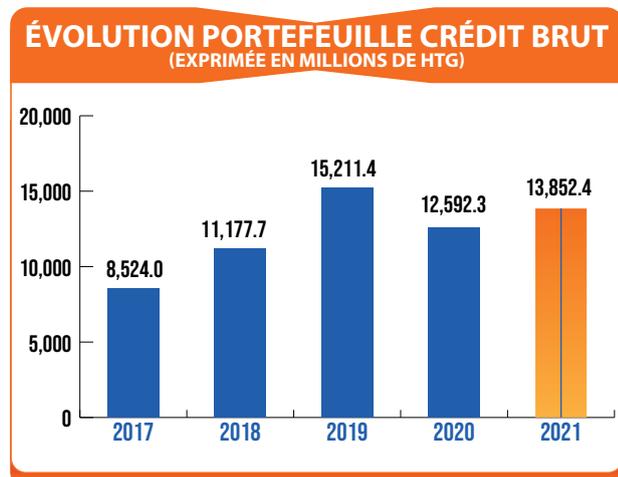
Le "Return on Average Equity" (ROAE) pour l'exercice fiscal 2020-2021 s'établit à 17%.



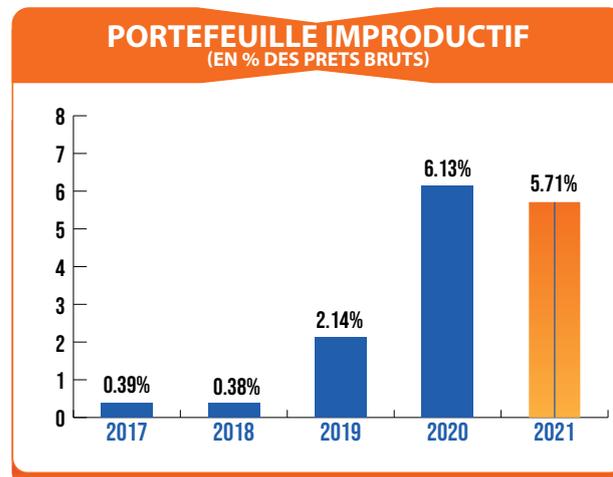
Notre coefficient d'exploitation, chiffré à 48.2%, est nettement inférieur à celui du système, à savoir 58.6%. Cette différence est liée à une transaction exceptionnelle. Hors cette dernière, il se situerait à 65.9%.



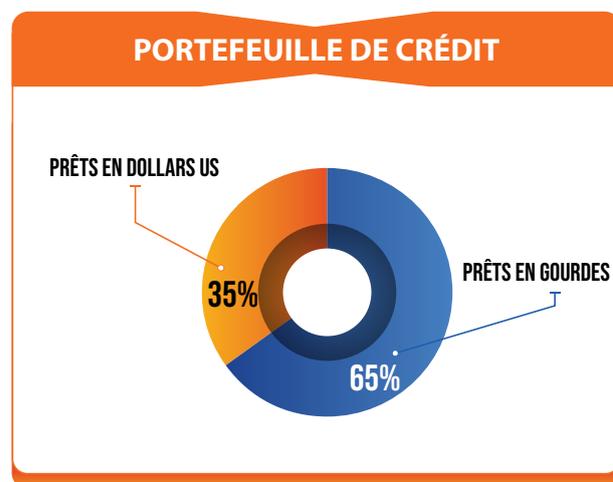
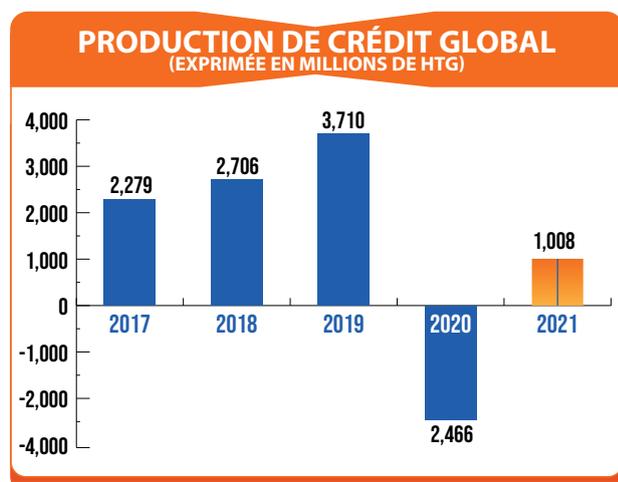
La valeur comptable des actions a considérablement augmenté durant l'exercice fiscal affichant plus de 18% de croissance.



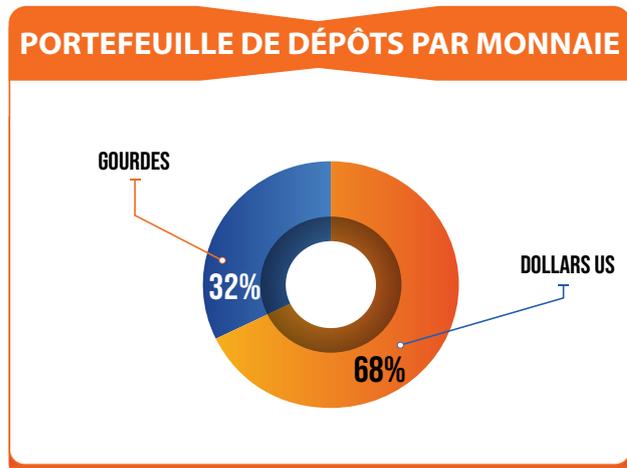
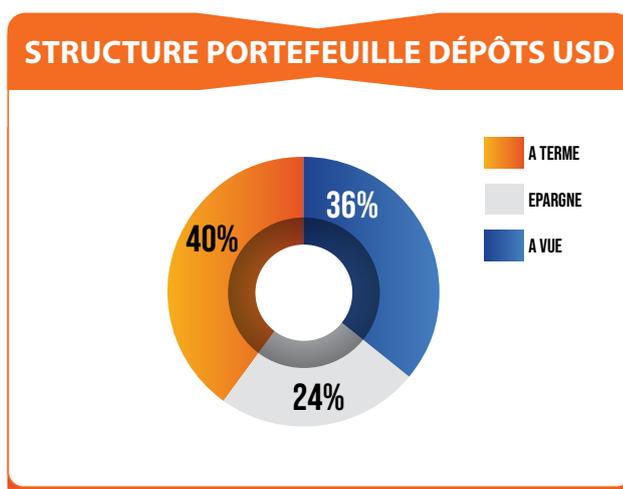
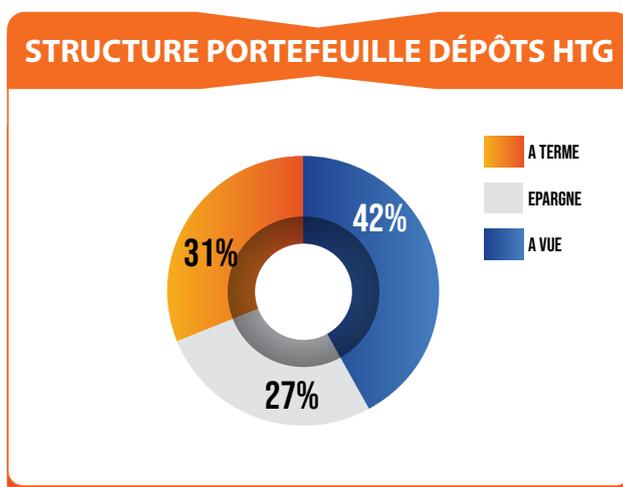
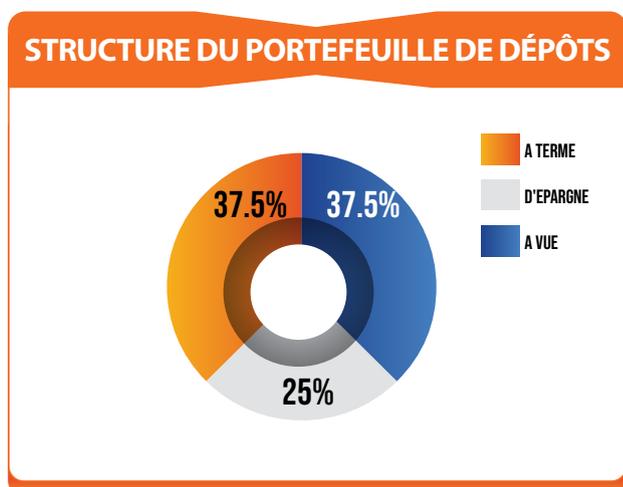
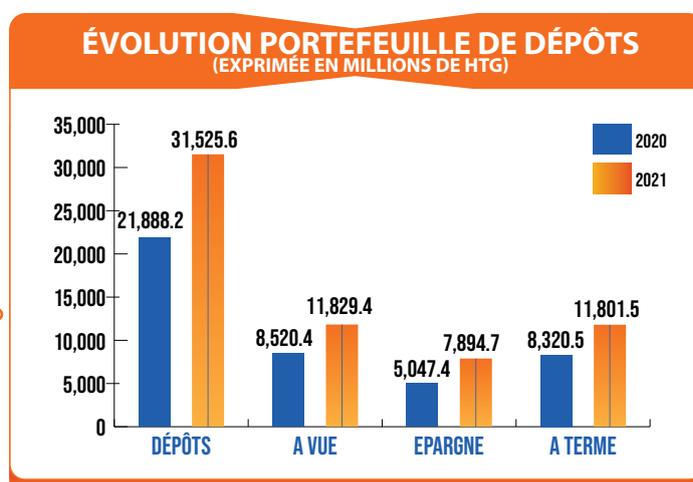
Sur l'ensemble de l'année 2021, comme pour l'exercice fiscal 2019-2020, la BUH a poursuivi sa bonne dynamique commerciale dans un contexte macroéconomique défavorable. En effet, les encours de crédits ont augmenté de 5% par rapport à 2020, sans contribuer à l'augmentation de la rentabilité, vu que le taux de rendement moyen des prêts est passé de 15% en 2020 à un peu plus de 12 % en 2021.



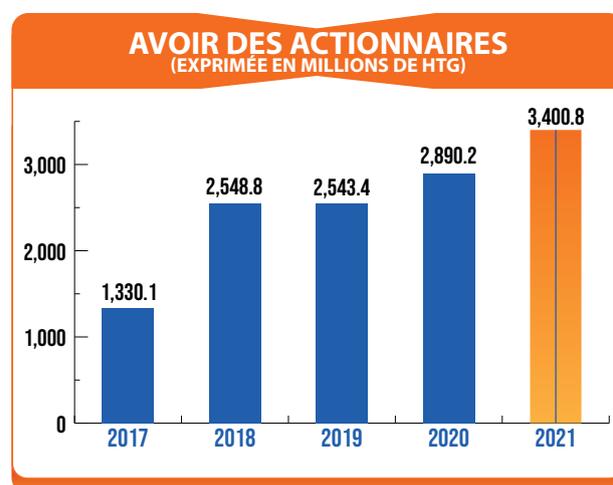
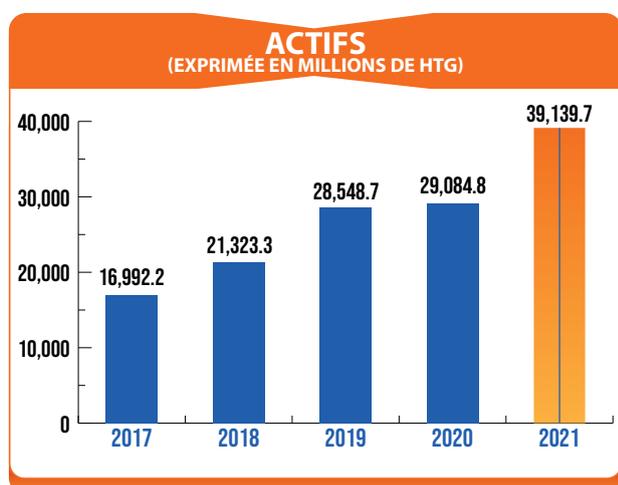
Avec des improductifs en pourcentage des prêts bruts à plus de 5%, reflétant la conjoncture actuelle, la BUH se trouve dans la même position que le système qui affiche un taux d'improductifs à 5.71%.



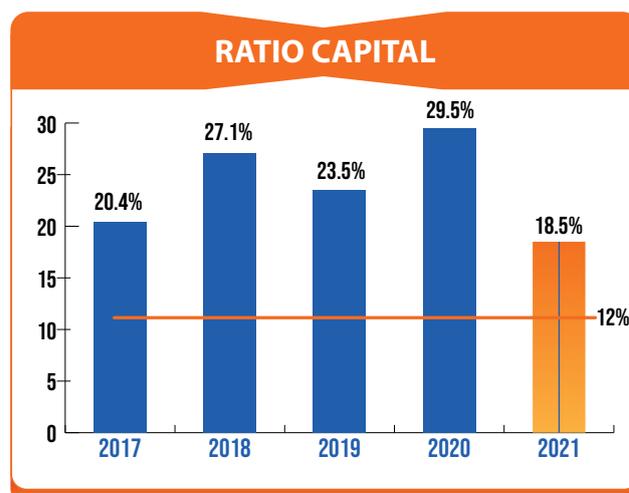
	2020	2021	CAPTATION
DÈPÔTS	21,888.2	31,525.6	44%
À VUE	8,520.4	11,829.4	39%
D'ÈPARGNE	5,047.4	7,894.7	56%
À TERME	8,320.5	11,801.5	42%



La stagnation de l'évolution de la structure du portefeuille de dépôts associée à la conjoncture actuelle a permis d'améliorer la marge d'intérêt qui est passée de 73.4% en 2020 à plus de 77% en 2021. En effet, le poids important des dépôts à terme dans le portefeuille global et la diminution de la rémunération moyenne des dépôts ont contribué considérablement à l'amélioration de la marge nette d'intérêts.



L'avoir des actionnaires a augmenté de plus de 17.6%, ce qui constitue une amélioration considérable d'un des indicateurs de résilience les plus importants de la Banque.





CHIFFRES AUDITÉS

	2017	2018	2019	2020	2021	EFFORT 2021
<i>Exprimés en millions de gourdes</i>						
REVENUS D'INTÉRÊTS	1,064.3	1,317.8	1,789.8	1,973.1	1,934.4	-2%
PRÊTS	1,035.2	1,264.3	1,741.7	1,896.6	1,713.1	-10%
INTÉRÊTS SUR PLACEMENT	29.1	53.5	48.1	76.6	221.4	189%
DÉPENSES D'INTÉRÊTS	327.2	384.5	442.7	524.3	433.4	-17%
MARGE NETTE D'INTÉRÊTS	737.1	933.3	1,347.1	1,448.8	1,501.1	4%
COMMISSIONS NETTES & AUTRES REVENUS	251.3	409.8	418.2	698.5	1,303.6	87%
COMMISSIONS NETTES	161.7	341.3	401.3	515.2	519.9	1%
AUTRES REVENUS	89.6	68.5	16.9	183.3	783.7	327%
PRODUITS NET BANCAIRE	988.4	1,436.0	1,765.3	2,147.3	2,804.7	31%
DOTATION À LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES	(4.0)	(44.3)	(147.2)	(202.4)	(555.5)	174%
DÉPENSES D'EXPLOITATION	707.5	840.8	1,082.9	1,280.5	1,345.0	5%
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	340.9	371.2	490.2	603.7	646.9	7%
FRAIS DE LOCAUX	113.2	136.1	190.6	252.3	244.0	-3%
AMORTISSEMENTS	49.7	60.5	91.1	86.0	91.9	7%
AUTRES DÉPENSES D'EXPLOITATION	203.6	273.0	311.0	338.4	362.1	7%
BÉNÉFICES AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	276.9	521.2	535.2	664.4	904.2	36%
IMPÔTS SUR LE REVENU	62.4	156.4	138.5	189.0	370.6	96%
BÉNÉFICE NET	214.5	364.9	396.7	475.4	533.6	12%

LISTE D'ACTIONNAIRES AYANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

	POURCENTAGE
Alternative Insurance Company	19.27%
Joseph Eddy Deeb	7.38%
Hinoto S.A.	6.44%
Jacques André Villejoint	5.98%



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS





BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

États Financiers

30 septembre 2021

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

BANQUE DE L'UNION HAITIENNE, S.A. (BUH)
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2021

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables	1-3
États financiers	
Bilans	4
États du Résultat Net	5
États de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	6-7
États des Flux de Trésorerie	8
Notes aux États financiers	
Note 1	9
Note 2	9-11
Note 3	11-28
Note 4	29-40
Note 5	41
Note 6	41-42
Note 7	42-44
Note 8	44-45
Note 9	45-47
Note 10	48
Note 11	49-60
Note 12	60-62
Note 13	63
Note 14	64
Note 15	65
Note 16	66-67
Note 17	67-68
Note 18	69
Note 19	70
Note 20	70
Note 21	71
Note 22	71
Note 23	72-73
Note 24	73-74
Note 25	74-75

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH), comprenant le bilan au 30 septembre 2021 et les états du résultat net, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans la section «*Fondement de l'opinion avec réserve*» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. au 30 septembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

La Banque fait l'objet d'une poursuite légale relative à une affaire immobilière remontant à 1993. Le montant de la poursuite est important et, pour l'instant, il n'est pas possible d'en déterminer l'issue probable. Cette situation a fait l'objet de discussion avec le Régulateur des banques et les conseillers juridiques de la Banque. De plus, le 23 septembre 2020, la partie adverse a introduit une plainte à la cour suprême de l'état de New York que la BUH a rejeté dans son intégralité le 23 novembre 2020. La décision n'a pas encore été rendue. Selon les IFRS, les états financiers devraient divulguer de l'information à ce sujet. Cependant, en fonction des procédures judiciaires en cours, avec l'accord de ses conseillers juridiques, la Banque a décidé de ne pas divulguer d'information à ce sujet; ce qui constitue une dérogation aux IFRS.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.



Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:
Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:
Page 3

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabrit D'Experts Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, Rue Lechaud, Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 11 février 2022

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Bilans****30 septembre 2021 et 2020****(Exprimé en milliers de gourdes)**

	Notes	2021	2020
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5 G	22,348,735	12,926,808
BONS DU TRÉSOR, NET	6	1,192,825	1,170,958
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	7	136,944	897,656
PLACEMENTS LOCAUX	8	10,800	6,480
TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISE ASSOCIÉE	9	115,959	75,167
CONTRATS DE LOCATION – FINANCEMENT SYNDIQUÉS, NET	10	200,894	167,221
PRÊTS	11	13,599,955	12,592,276
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,000,266)	(409,757)
PRÊTS, NET		12,599,689	12,182,519
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	12	409,475	334,474
IMMOBILISATIONS, NET	13	623,464	774,962
AUTRES			
Placements en immobilier	14	385,827	240,927
Autres éléments d'actif, net	15	1,115,123	307,606
		1,500,950	548,533
TOTAL ACTIF	G	39,139,735	29,084,778
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	16	31,525,640	21,888,355
EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES	17	1,843,963	2,437,392
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	18	1,784,310	1,466,512
OBLIGATIONS LOCATIVES	12	419,430	224,328
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	19	165,566	177,982
TOTAL PASSIF		35,738,909	26,194,569
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	20	749,520	740,270
Actions de trésorerie		(14,083)	(13,207)
Surplus d'apport		1,273,608	1,162,452
Bénéfices non répartis		1,006,750	711,410
Réserve légale		335,122	244,696
Réserve - biens immobiliers hors exploitation		49,909	44,588
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		3,400,826	2,890,209
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	39,139,735	29,084,778

Les notes aux états financiers font partie des présents états

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**États du Résultat Net****Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020****(Exprimé en milliers de gourdes, à l'exception du résultat net par action)**

	Notes	2021	2020
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts et contrats de location-financement syndiqués	G	1,713,058	1,896,562
Obligations du Trésor, bons BRH et autres		<u>221,391</u>	<u>76,562</u>
		1,934,449	1,973,124
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		365,664	442,867
Autres		<u>67,687</u>	<u>81,421</u>
		433,351	524,288
REVENUS NET D'INTÉRÊTS			
Dotations aux pertes de crédit	21	<u>(555,462)</u>	<u>(202,391)</u>
		945,636	1,246,445
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Gain sur ventes d'instruments financiers	7	763,507	-
Commissions		519,896	515,161
Gain de change		148,351	336,310
Frais opérationnels		(169,958)	(148,532)
Quote-part dans une entreprise associée, net d'impôts	9	1,835	(12,815)
Autres		<u>39,951</u>	<u>8,371</u>
		1,303,582	698,495
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		2,249,218	1,944,940
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations du personnel	22	646,928	603,724
Frais de locaux, matériel et mobilier		243,975	252,323
Amortissement	13	91,929	86,001
Autres		<u>362,125</u>	<u>338,444</u>
		1,344,957	1,280,492
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		904,261	664,448
IMPÔTS SUR LE REVENU			
	23	370,625	189,006
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
	G	533,636	475,442
Résultat net par action équivalente de capital libéré			
	G	180	164

Les notes aux états financiers font partie des présents états

BANQUE DE L'UNION HAITIENNE, S.A.
État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2020
(Exprimé en milliers de gourdes)

	Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2019	G 740,262	(11,759)	1,170,092	435,875	178,251	30,640	2,543,361
État du résultat global de l'exercice:							
Résultat net de l'exercice	-	-	-	475,442	-	-	475,442
Virement à la réserve légale	-	-	-	(66,445)	66,445	-	-
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation	-	-	-	(13,948)	-	13,948	-
Total	-	-	-	395,049	66,445	13,948	475,442
Transactions avec les actionnaires:							
Rachats d'actions	-	(1,448)	(7,680)	-	-	-	(9,128)
Ventes d'actions	8	-	40	-	-	-	48
Dividendes en espèces	-	-	-	(119,514)	-	-	(119,514)
Total	8	(1,448)	(7,640)	(119,514)	-	-	(128,594)
Solde au 30 septembre 2020	G 740,270	(13,207)	1,162,452	711,410	244,696	44,588	2,890,209

Les notes aux états financiers font partie des présents états

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
 État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
 Exercice terminé le 30 septembre 2021
 (Exprimé en milliers de gourdes)

	Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2020	G 740,270	(13,207)	1,162,452	711,410	244,696	44,588	2,890,209
État du résultat global de l'exercice:							
Résultat net de l'exercice	-	-	-	533,636	-	-	533,636
Virement à la réserve légale	-	-	-	(90,426)	90,426	-	-
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation	-	-	-	(5,321)	-	5,321	-
Total	-	-	-	437,889	90,426	5,321	533,636
Transactions avec les actionnaires:							
Rachats d'actions	-	(876)	(4,127)	-	-	-	(5,003)
Ventes d'actions	9,250	-	115,283	-	-	-	124,533
Dividendes en espèces	-	-	-	(142,549)	-	-	(142,549)
Total	9,250	(876)	111,156	(142,549)	-	-	(23,019)
Solde au 30 septembre 2021	G 749,520	(14,083)	1,273,608	1,006,750	335,122	49,909	3,400,826

Les notes aux états financiers font partie des présents états

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**États des Flux de Trésorerie****Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020****(Exprimé en milliers de gourdes)**

	Notes	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	533,636	475,442
<i>Eléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Amortissement des immobilisations	13	91,929	86,001
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	12	89,950	88,908
Intérêts sur obligations locatives	12	13,861	22,459
Effet de change sur obligations locatives	12	97,848	(99,948)
Quote-part - résultats investissement SoFin	9	(1,835)	12,815
Dotation aux pertes de crédit	21	555,462	202,391
Effet de change - réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers en dollars US		106,101	(108,639)
Perte (gain) sur immobilisations		18,061	(3,386)
Gain sur placements en immobilier	14	-	(164)
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Produits sur ventes de placements en immobilier		-	6,000
Diminution (augmentation) des placements à l'étranger, net		760,712	(691,517)
Augmentation des placements locaux	8	(4,320)	-
(Décaissements) remboursements de prêts, net		(1,042,743)	2,538,101
Augmentation des bons du Trésor, net		(21,867)	(831,021)
Païement des obligations locatives	12	(81,558)	(121,565)
Augmentation (diminution) nette des dépôts		9,637,285	(273,483)
Augmentation des placements en immobilier		-	(31,862)
(Augmentation) diminution des contrats de location-financement syndiqués, net		(33,880)	7,768
Variation des autres éléments d'actif et de passif		(303,678)	242,966
Impôts sur le revenu payés		(221,824)	(165,924)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		10,193,140	1,355,342
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations, net	13	(103,392)	(135,356)
Produits sur ventes d'immobilisations		-	3,386
Acquisitions de titres de participation – entreprise associée	9	(38,957)	(37,672)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(142,349)	(169,642)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
(Diminution) augmentation - emprunts – institutions financières		(593,429)	190,452
Dividendes		(142,549)	(119,514)
Diminution des obligations subordonnées		(12,416)	(45,976)
Rachats d'actions, net		(5,003)	(9,128)
Ventes d'actions, net		124,533	48
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement		(628,864)	15,882
Variation nette des liquidités		9,421,927	1,201,582
Liquidités au début de l'exercice		9,046,264	14,345,607
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		3,880,544	(2,620,381)
Liquidités à la fin de l'exercice	5	G 22,348,735	12,926,808

Les notes aux états financiers font partie des présents états

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(1) ORGANISATION**

La Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH) est une société anonyme établie sous les lois de la République d'Haïti et autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié dans Le Moniteur le 26 juillet 1973. L'objectif principal de la BUH est de réaliser toutes sortes d'opérations commerciales bancaires en vue d'intensifier le développement des principales activités économiques du pays. Le siège social de la BUH est situé au no. 3, rue Jean Gilles, Route de l'Aéroport.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 25 février 2022.

(b) Base d'évaluation des états financiers

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certains instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au niveau des placements à l'étranger (**note 7**), des placements locaux (**note 8**) et des placements en immobilier (**note 14**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites aux **notes 3(c), 3(e), 3 (k) et 3(l)**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des conventions comptables et ont un effet sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Bons du Trésor, net
Note 7	Placements à l'étranger, net
Note 8	Placements locaux
Note 9	Titres de participation – entreprise associée
Note 10	Contrats de location – financement syndiqués, net
Note 11	Prêts, net
Note 12	Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives
Note 13	Immobilisations, net
Note 14	Placements en immobilier
Note 15	Autres éléments d'actif, net

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(e) Covid-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que le Covid-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. Au cours de cette période en raison de l'incertitude accrue résultant de la nature sans précédent de la pandémie, certaines mesures d'accompagnement ont été prises par le régulateur, la Banque Centrale, dont la plus importante a été d'accorder à tout débiteur du système qui en a fait la sollicitation, des moratoires allant jusqu'au :

- 30 septembre 2020 pour les prêts accordés aux particuliers (circulaire 115-1)
- 31 décembre 2020 pour les prêts accordés aux entreprises (circulaire 115-1).

Des extensions additionnelles :

- pour les prêts octroyés dans le cadre de son programme incitatif sur les zones franches et la Promotion de Développement Immobilier (PDI) allant du 4 janvier jusqu'au 30 juin 2021.
- sur les prêts courants et à signaler (selon la classification de la Banque Centrale au 30 juin 2021), allant du 30 juin 2021 jusqu'au 31 janvier 2022.

La Direction estime avoir pris les mesures appropriées au cours de cette période pour mitiger les risques liés au Covid-19, et a exercé un jugement expert au niveau de la gestion de crédit, de la trésorerie, des actifs et passifs de la Banque ainsi que des risques opérationnels qui y sont liés.

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliqués de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints, sauf pour les récupérations sur prêts radiés de G 19.6 millions qui sont présentés aux autres revenus au lieu d'être présentés au net de la dotation aux pertes de crédit.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1^{er} octobre 2019, la Banque a adopté **IFRS 16** (contrats de location) en utilisant la méthode rétrospective modifiée qui permet de ne pas retraiter les états financiers. Les incidences de l'adoption d'IFRS 16 sur la situation financière au 1^{er} octobre 2019 sont décrites à la **note 12**.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément au IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état du résultat net.

(b) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique depuis le 1^{er} octobre 2018 une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti, à l'exception des contrats de location-financement syndiqués pour lesquels une approche simplifiée s'applique.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global ainsi que les instruments des créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs
- La durée de vie des facilités de crédit
- L'intégration de certaines informations prospectives
- Les prévisions concernant le contexte actuel de la conjoncture économique (i.e.: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US et le Produit Intérieur Brut).
- Les incidences anticipées liées à la crise du Covid-19 à partir de l'exercice 2020 et les problèmes politiques et économiques dans le pays à partir de 2021.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque du risque de crédit, et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les ajustements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans les comptes de réserve (**note 3 r**).

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration spécifique de crédit (moins de 31 jours de retard) : les bons du Trésor (**note 6**), les placements à l'étranger (**note 7**), les prêts (**note 11**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 15**) et les engagements hors bilan (**note 25**) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont établies pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit importante depuis la comptabilisation initiale sont considérées comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont établies pour la durée de vie des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers précités qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont aussi établies pour la durée de vie des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels la Banque a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit sur les actifs financiers sont comptabilisées dans les dotations aux pertes de crédit à l'état du résultat net (**note 21**).

Pour les contrats de location-financement syndiqués (**note 10**), la Banque applique la **méthode simplifiée** permise par IFRS 9, qui requiert l'évaluation des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif financier dès l'initiation du crédit et à chaque date d'évaluation. À titre d'expédient pratique, une matrice de provision est utilisée pour déterminer les pertes de crédit attendues pour ces créances. Cette matrice prend en considération les taux historiques de défaut pour chaque segment de portefeuille, ainsi que l'impact de projections futures et les conditions macro-économiques.

(c) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Détermination de la juste valeur (suite)**

- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1**, qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas des données d'entrées observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La norme IFRS 13 considère le marché principal comme celui sur lequel on observe le volume et le niveau d'activité les plus élevés et le marché le plus avantageux celui qui maximise le montant qui serait reçu ou minimise le montant qui serait payé pour la transaction en question, en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

(d) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à des banques étrangères avec une maturité à très court terme, et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**(e) **Placements**

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, selon les catégories définies par IFRS 9.

*i) **Au coût amorti.*** Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants : bons du Trésor (**note 6**), et dépôts à terme dans les institutions financières aux États-Unis (**note 7**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues lorsqu'appliquable. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements à maturité fixe sont imputés à l'état du résultat net de l'exercice, au cours duquel ils se produisent.

*ii) **Juste valeur par le biais de résultat net.*** Ces placements consistent en des instruments de créances : obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières (**note 7**) et instruments de capitaux propres dans une société étrangère (**note 7**) et dans une société locale (**note 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(f) Titres de participation-entreprise associée**

Ces titres sont comptabilisés selon la méthode en équivalence, lorsque la société est présumée exercer sur l'entreprise associée une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient directement ou indirectement 20% ou plus des droits de vote dans l'entité émettrice, ou qu'elle exerce cette influence par le biais d'autres facteurs. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés. Après la date d'acquisition, des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modification du pourcentage de participation ou dans le cas de variations attribuables à d'autres éléments du résultat global tels que la réévaluation des actifs corporels ou des écarts de conversion.

La Banque cesse d'utiliser la méthode de mise en équivalence à compter de la date où sa participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée. Lorsque l'intérêt conservé constitue un actif financier, il est comptabilisé à la juste valeur en accord avec IFRS 9. Les différences résultant de ce traitement sont enregistrées à l'état du résultat net.

Les profits et pertes découlant des transactions d'amont (i.e. vente d'actifs à la Banque par l'entreprise associée) et d'aval (vente ou apport d'actifs par la Banque à l'entreprise associée) et portant sur des transactions effectuées entre la Banque et l'entreprise associée ne sont enregistrés qu'à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée.

Cependant, lorsque les transactions d'aval indiquent une diminution de la valeur nette de réalisation des actifs qui doivent être vendus ou apportés, ces pertes doivent être intégralement enregistrées par la Banque. Lorsque des transactions d'amont indiquent une diminution de la valeur nette de réalisation des actifs qui doivent être acquis ou une perte de valeur de ces actifs, la Banque comptabilise sa quote-part de ces pertes.

Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres, ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine des titres de participation sont comptabilisés à l'état du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Prêts**

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts courants lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le principal selon les dispositions prises par la Banque Centrale suite à la pandémie du Covid-19, tel que décrit à la **note 2e**. Ces prêts respectent les modalités de paiement d'intérêts. Les prêts qui au terme de moratoire se régularisent sont reclassés dans leurs catégories respectives. Les prêts qui nécessitent des modifications plus importantes aux conditions des prêts en raison de la détérioration de la situation de l'emprunteur sont classifiés comme prêts restructurés.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications de ses modalités n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts établie au bilan lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les soldes de cartes de crédit sont ordinairement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours, à moins de négociations en cours avec certains clients.

Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état du résultat net.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3b**.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**(g) Prêts (suite)**

Pour le portefeuille de cartes de crédit, des critères de provisions spécifiques différents de ceux des autres catégories de portefeuille sont utilisés afin de prendre en compte les risques plus élevés que présente ce secteur.

La dotation aux pertes de crédit sur prêts, apparaissant à l'état du résultat net, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations, et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédits attendues reflétée au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**note 3 r**).

(h) Contrats de location-financement syndiqués

La Banque finance conjointement avec une entreprise associée, des contrats de location-financement. Le risque et la rémunération sur ces contrats sont partagés en fonction des accords contractuels individuels. Ces contrats de financement sont scindés en :

Contrats en cours qui représentent des contrats engagés avec les clients mais non encore finalisés puisque les biens ne sont pas encore exploités. Ces contrats en cours sont de courte durée et seront transférés comme contrats de location-financement en exploitation une fois qu'ils deviennent effectifs. Ces contrats sont présentés au coût amorti, net de la provision pour pertes de crédit attendues.

Contrats de financement en exploitation sont des contrats de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Cette classification prend en considération: la durée du contrat par rapport à la durée de vie économique du bien; l'option d'achat à une valeur symbolique qui rend quasi-certaine la réalisation de cette option et la valeur actualisée des mensualités qui équivaut presque à la valeur du bien. En général, ces contrats sont conclus pour une période de 12 à 60 mois. La totalité de ces contrats de location-financement ont une valeur résiduelle quasiment nulle.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(h) Contrats de location-financement syndiqués (suite)**

Ces contrats de location-financement sont comptabilisés au montant de l'investissement qui comprend les paiements qui seront reçus du preneur pour couvrir le financement de l'actif en question y compris : la valeur payée aux fournisseurs, TCA incluse, et les coûts directs initiaux incluant les primes d'assurance. Les revenus d'intérêts différés résultant de ce traitement sont présentés au net des contrats de location - financement et sont sujets à l'amortissement financier de manière constante sur la durée du contrat. Les revenus d'intérêts sont reconnus à l'état du résultat net.

Les comptes à recevoir relatifs aux contrats de location – financement sont analysés régulièrement par la Direction en vue d'identifier les pertes de crédit attendues potentielles. Une provision pour pertes de crédit attendues est constituée, le cas échéant.

Selon l'**approche simplifiée** de IFRS 9 décrite à la **note 3b**, la dotation aux pertes de crédit attendues apparaissant à l'état du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations, et de l'effet de change résultant des provisions spécifiques exprimées en dollars. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à l'état du résultat net.

(i) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de IFRS 16, à partir du 1^{er} octobre 2019.

À la comptabilisation initiale la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location relatifs aux propriétés loués en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur, plus une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(i) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)**

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie de contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque change son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change ou la variation de prix, l'effet de l'indexation est capitalisé à l'actif et est amorti sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif à titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif relative aux obligations locatives sont comptabilisés à l'état du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimation, pour déterminer :

- Que le taux d'intérêt approprié soit utilisé pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ceci, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se relocaliser dans la même zone.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(j) **Immobilisations**

Les immobilisations sont reflétées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

Les taux en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	5%
Véhicules	25%
Équipements, matériel et mobilier	10%- 20%
Équipements informatiques	20%
Logiciels informatiques	14%- 20%
Améliorations locatives	10%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état du résultat net.

(k) **Propriétés détenues pour revente**

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais décaissés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(k) **Propriétés détenues pour revente (suite)**

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai n'excédant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés dans les placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée, via l'état du résultat net, à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente net estimé, dans le cours normal des activités.

La juste valeur est estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3s**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve pour bien immobiliers hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, il n'y a pas de propriétés détenues pour revente.

(l) **Placements en immobilier**

Les placements en immobilier représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que les biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces terrains et immeubles sont gardés à la juste valeur et ne sont pas amortis, conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs ont été révisées à la fin de l'exercice en cours à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans la juste valeur de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état du résultat net.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(l) Placements en immobilier (suite)**

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve générale est requise sur les placements en immobilier (**note 3s**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve pour biens immobiliers hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(m) Dépôts, emprunts et obligations subordonnées

Les dépôts, emprunts et obligations subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés au poste frais d'intérêts de l'état du résultat net.

(n) Capital-actions

Le capital-actions, reflété à l'avoir des actionnaires, est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires contre les bénéfices non répartis.

(o) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'écart entre le prix des actions rachetées et la valeur nominale de ces actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(p) Actions de trésorerie

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Banque. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(q) **Réserve légale**

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le résultat avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

(r) **Réserve générale pour pertes sur prêts**

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts, établi par la Direction, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale d'Information Financière IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(s) **Réserve – biens immobiliers hors exploitation**

Le poste de réserve - biens immobiliers hors exploitation, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur ces biens en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjudgés ou reçus en dation de paiement, non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve est applicable depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no.1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189 de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose de biens immobiliers hors exploitation, les réserves constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(t) Intérêts**

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les contrats de location-financement syndiqués, les bons du Trésor et les placements à l'étranger ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, emprunts et obligations subordonnées.

(u) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque les services sont rendus.

(v) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état du résultat net sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ces cas, l'effet des impôts qui y sont liés est également reporté à l'avoir des actionnaires.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer ou à récupérer de la Banque.

Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Impôts sur le revenu (suite)

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif :

- Les impôts reportés résultant de la réévaluation de l'ancien siège social qui sont amortis proportionnellement à la durée de vie de l'immeuble.
- Les impôts reportés relatifs aux actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives qui sont amortis annuellement sur la durée des contrats.
- Les impôts reportés relatifs à la quote-part des résultats annuels de l'entreprise associée. L'impôt reporté est calculé sur la quote-part des résultats annuels au taux effectif applicable aux dividendes et est diminué sur la base des impôts payés à la distribution de dividendes ou lorsque les quotes-parts sont réinvesties dans le cadre d'une distribution de dividendes en actions.

(w) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires, aux 30 septembre 2021 et 2020, de 40% sur les passifs en gourdes, et de 51% sur les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5%.

À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(x) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**(y) **Normes, modifications et interprétations non encore mises en application**

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2021. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers de BUH. Ce sont principalement :

<i>IFRS 17 – Contrats d'Assurance</i>	Applicable aux exercices débutant le 1 ^{er} janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4.
<i>Modifications d'IFRS 10 et IAS 28</i> État financiers consolidés Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	L'IASB 13 n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur des modifications qui traitent de la vente ou apport d'actifs entre investisseurs et une entreprise associée ou une coentreprise.
<i>Modification d'IAS 1</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2023 qui touche principalement la classification des passifs courants et non courants.
<i>Modification d'IFRS – 3</i> Regroupement d'entreprise	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2022 qui remplace le cadre conceptuel datant de 2018.
<i>Modification d'IAS 16</i> Immobilisations corporelles	Applicable le ou après le 1 ^{er} janvier 2022 qui concerne le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé.
<i>Modification d'IAS 37</i> Provisions actifs et passif éventuels	Applicable le ou après le 1 ^{er} janvier 2022, qui concerne le traitement des coûts d'exécution de contrats.

La Direction de la Banque ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur les états financiers de la Banque.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation de la Banque. La BUH a défini sa "politique globale de gestion des risques" qui contient les principes fondamentaux de création et de fonctionnement du système de gestion des risques, à savoir :

- La définition de son cadre général de gestion intégrée des risques,
- Les règles de la gouvernance et l'organisation de la gestion des risques,
- Les composantes génériques du processus de gestion des risques, et
- La culture de risque sur tous les niveaux d'opération de la BUH.

La BUH est très sensibilisée aux risques liés au blanchiment d'argent et a renforcé ses procédures de contrôle de manière à anticiper, cerner et mieux gérer les risques liés à la problématique du blanchiment. Une plus grande vigilance est exercée au niveau opérationnel de manière à signaler ponctuellement aux autorités compétentes tout mouvement transactionnel anormal ou inhabituel, ainsi que toute situation équivoque suscitant un doute dans les comportements de la clientèle.

De plus, des séances de formation sont assurées par la Direction de la Conformité dans toute la Banque en vue de sensibiliser et responsabiliser davantage ses employés à la problématique du blanchiment. Le logiciel de surveillance AML, pour le profilage est en production depuis le 31 juillet 2018. Depuis cet exercice, l'intégration des procédures de lutte anti-blanchiment dans les processus opérationnels, est devenue une démarche majeure pour construire différents niveaux de vigilance à commencer par les unités opérationnelles.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché qui inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la Banque est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

La gestion du risque de liquidités permet de dégager régulièrement les excédents à placer dans les instruments financiers disponibles.

Le service de la Trésorerie de la Banque assure une gestion prudente quotidienne de ses besoins opérationnels en liquidités. Les dépôts à terme à échoir ainsi que les besoins du Département de Crédit pour des décaissements éventuels sont pris en compte dans les paramètres de calcul des excédents disponibles pour placements.

La BUH respecte les réserves obligatoires exigées par la circulaire 111 aux 30 septembre 2021 et 2020.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

Les dates d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)						
Dépôts à vue	G	11,829,431	-	-	-	11,829,431
Dépôts d'épargne		7,894,677	-	-	-	7,894,677
Dépôts à terme		-	<u>3,637,414</u>	<u>6,704,624</u>	<u>1,459,494</u>	<u>11,801,532</u>
Total dépôts		<u>19,724,108</u>	<u>3,637,414</u>	<u>6,704,624</u>	<u>1,459,494</u>	<u>31,525,640</u>
Emprunts – Institutions financières (note 17)						
		-	48,357	145,072	1,650,534	1,843,963
Obligations locatives (note 12)						
		6,292	18,876	50,334	343,928	419,430
Autres éléments de passif (note 18)						
		1,463,700	306,337	4,096	-	1,774,133
Obligations subordonnées (note 19)						
		-	-	-	<u>165,566</u>	<u>165,566</u>
		<u>1,469,992</u>	<u>373,570</u>	<u>199,502</u>	<u>2,160,028</u>	<u>4,203,092</u>
TOTAL	G	21,194,100	4,010,984	6,904,126	3,619,522	35,728,732

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)						
Dépôts à vue	G	8,520,383	-	-	-	8,520,383
Dépôts d'épargne		5,047,393	-	-	-	5,047,393
Dépôts à terme		-	<u>2,250,321</u>	<u>4,690,414</u>	<u>1,379,844</u>	<u>8,320,579</u>
Total dépôts		<u>13,567,776</u>	<u>2,250,321</u>	<u>4,690,414</u>	<u>1,379,844</u>	<u>21,888,355</u>
Emprunts – Institutions financières (note 17)						
		-	448,357	145,072	1,843,963	2,437,392
Obligations locatives (note 12)						
		2,878	8,634	23,023	189,793	224,328
Autres éléments de passif (note 18)						
		1,307,396	144,234	4,195	-	1,455,825
Obligations subordonnées (note 19)						
		-	-	-	<u>177,982</u>	<u>177,982</u>
		<u>1,310,274</u>	<u>601,225</u>	<u>172,290</u>	<u>2,211,738</u>	<u>4,295,527</u>
TOTAL	G	14,878,050	2,851,546	4,862,704	3,591,582	26,183,882

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	20,338,099	10,352,187
Dépôts à des banques étrangères		904,157	388,103
Effets en compensation		6,996	<u>646,362</u>
		<u>21,249,252</u>	<u>11,386,652</u>
Placements :			
Bons du Trésor net (note 6)		1,192,825	1,170,958
Placements à l'étranger (note 7)		136,944	897,656
Placements locaux (notes 8)		10,800	<u>6,480</u>
		<u>1,340,569</u>	<u>2,075,094</u>
Contrats de location-financement syndiqués, net (note 10)		<u>200,894</u>	<u>167,221</u>
Prêts, net (note 11)		<u>12,599,689</u>	<u>12,182,519</u>
Autres actifs:			
Comptes à recevoir – autres net		<u>907,915</u>	<u>78,506</u>
Total des actifs financiers	G	36,298,319	25,889,992

i) Liquidités

La Banque considère le risque sur les liquidités comme faible. Ces liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2021 et 2020, 96% et 91% de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale (BRH) et la BNC.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, la Banque considère le risque sur les bons du Trésor et les placements à l'étranger, comme faible, et le risque sur les instruments de capitaux propres comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements (**notes 6, 7 et 8**).

iii) Crédit, incluant les contrats de location-financement syndiqués

Le crédit à la BUH est géré en amont par le département commercial qui gère les relations de crédit et en aval par le département d'engagement à travers trois segments spécifiques dont l'analyse de crédit qui analyse les requête de tout type de crédit (commercial, à la consommation et immobilier) et les présente au Comité de Crédit pour décision, à l'Administration de Crédit qui surveille la conformité des crédits en cours et aux Opérations de Crédit qui s'assurent de l'exécution des opérations diverses liées aux crédits accordés.

Le Comité de Crédit est composé du Président, du Directeur Général, de trois membres du Conseil d'Administration, du Directeur Exécutif des Risques, du Directeur Exécutif des Engagements, du Directeur Exécutif Commercial, des Responsables des différentes structures de crédit incluant le Responsable de l'Administration de Crédit. La mission de ce comité consiste à approuver les requêtes de crédits et toute intervention les concernant après approbation. Elle consiste aussi à proposer des actions visant à améliorer la gestion du crédit par le staff opérationnel faisant partie du comité.

Les dossiers de crédit sont présentés par les analystes de crédit en collaboration avec les officiers commerciaux au besoin.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****iii) Crédit, incluant les contrats de location-financement syndiqués (suite)**

La Banque maintient aussi un suivi rigoureux de son portefeuille de prêts par différents mécanismes de contrôle mis en place au niveau des diverses structures de crédit sous la supervision directe des responsables de ces divers départements. D'autres mécanismes et procédures de contrôle et de suivi sont appliqués dans le cadre du respect des dispositions réglementaires de la BRH pour l'établissement des provisions pour pertes de crédit attendues sur prêts (Circulaire 87) et la concentration des risques de crédit (Circulaire 83-4).

Des provisions pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour toutes les pertes de valeur constatées au niveau du portefeuille.

La Banque a financé conjointement avec une société apparentée, certains contrats de location-financement. Les risques et la rémunération sur ces contrats sont partagés en fonction des accords contractuels individuels. La Banque est responsable de la supervision des opérations de financement et perçoit des commissions variant entre 1% et 2%. Ces contrats sont présentés séparément au bilan.

iv) Autres actifs

La Banque considère comme modéré le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

Aux 30 septembre 2021, le compte à recevoir pour les ventes d'actions MasterCard (**note 15**) représentait 70% de ce compte.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)**B) **RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**iv) **Autres actifs (suite)**

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Liquidités			
Haïti	G	20,345,095	10,998,549
États-Unis		<u>904,157</u>	<u>388,103</u>
		21,249,252	11,386,652
Placements			
Haïti	G	1,203,625	1,177,438
États-Unis		<u>136,944</u>	<u>897,656</u>
		1,340,569	2,075,094
Contrats de location-financement syndiqués			
Haiti	G	<u>200,894</u>	<u>167,221</u>
Crédit			
Haïti	G	<u>12,599,689</u>	<u>12,182,519</u>
Autres actifs			
Haïti	G	907,915	78,506
Total des actifs financiers	G	36,298,319	25,889,992

C) **RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) **Risque de change**

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume d'actif détenu en devises et le volume du passif libellé dans la même devise suite à la variation du cours de cette devise.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, la BUH observe la stratégie de garder de faibles positions de change. Le volume de devises achetées, en fonction des demandes de la clientèle et de ses besoins internes, est généralement écoulé dans la même journée.

La Circulaire 81-6 de la Banque Centrale sur le risque de change qui stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

Les positions nettes de la Banque, dans les différentes monnaies, étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	4,683,212	17,665,523	22,348,735
Placements		1,203,625	136,944	1,340,569
Contrats de location- financement syndiqués, net		104,740	96,154	200,894
Prêts, net		8,159,483	4,440,206	12,599,689
Autres actifs		142,505	765,410	907,915
Total des actifs financiers	G	14,293,565	23,104,237	37,397,802

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars US	Total
Dépôts	G	9,951,371	21,574,269	31,525,640
Emprunts – institutions financières		1,843,963	-	1,843,963
Obligations subordonnées		-	165,566	165,566
Obligations locatives		-	419,430	419,430
Autres passifs		1,157,624	616,509	1,774,133
Total des passifs financiers	G	12,952,958	22,775,774	35,728,732
Actifs (passifs), net	G	1,340,607	328,463	1,669,070

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)**30 septembre 2020**

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	4,798,991	8,127,817	12,926,808
Placements		1,177,438	897,656	2,075,094
Contrats de location- financement syndiqués, net		102,890	64,331	167,221
Prêts, net		7,306,470	4,876,049	12,182,519
Autres actifs		43,099	35,407	78,506
Total des actifs financiers	G	13,428,888	14,001,260	27,430,148

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars US	Total
Dépôts	G	8,536,454	13,351,901	21,888,355
Emprunts - banques locales		2,437,392	-	2,437,392
Obligations subordonnées		-	177,982	177,982
Obligations locatives		-	224,328	224,328
Autres passifs		1,011,323	444,502	1,455,825
Total des passifs financiers	G	11,985,169	14,198,713	26,183,882
Actifs (passifs), net	G	1,443,719	(197,453)	1,246,266

Les positions de change de la Banque en devises étrangères aux 30 septembre 2021 et 2020, totalisaient respectivement G 328 millions équivalent à US\$ 3.4 millions, et G 197 millions équivalent à US\$ 3.0 millions. Aux 30 septembre 2021 et 2020, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 3.4 millions et G 3.0 millions, selon le cas.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les taux de change du dollar par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2021	2020
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollar US	97.3918	65.9193
<u>Taux moyens de l'exercice</u>		
Dollar US	82.0000	99.0000

ii) Risque de taux d'intérêts

La gestion de ce risque permet à la Banque de dégager des marges nettes d'intérêts positives par un appariement rationnel des actifs et passifs porteurs d'intérêts en fonction des fluctuations du marché.

La gestion de la Trésorerie est assurée par la Direction Générale et le Directeur Exécutif de Crédit.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les bons du Trésor et les placements
- Les emprunts – banques locales
- Les obligations subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

En fin d'exercice, le profil de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2021	%	2020
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	34% G	4,980,814	32%	4,664,317
Passifs financiers	64%	(14,230,493)	67%	(11,160,281)
Net		(9,249,679)		(6,495,964)
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	66%	9,833,322	68%	9,970,446
Passifs financiers	36%	(7,894,678)	33%	(5,047,394)
Net		1,938,645		4,923,052
Total-actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	14,814,136	100%	14,634,763
Total-passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(22,125,171)	100%	(16,207,675)
	G	(7,311,035)		(1,572,912)

La Banque est exposée au risque de taux d'intérêts à cause du non-appariement entre le volume des actifs et des passifs financiers à taux fixe, accompagné d'une assymétrie des échéances.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire amendée 88-1) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- **Ratio de levier (actif/fonds propres)** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- **Ratio de couverture des actifs à risque (fonds propres/actifs à risque)** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction, du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en :

- des fonds propres de base (Catégories 1A et 1B) de Catégorie 1 attribuables aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation et la réserve de réévaluation.
- des fonds propres complémentaires (catégorie 2) composés d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années incluant les primes d'émission de ces instruments ; de la réserve générale pour pertes sur prêts ; des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs conformément à IFRS 9.

En 2021, suite à la mise à jour de la Circulaire 88 (devenue 88-1), entrée en vigueur à partir du 30 juin 2021, en sus de l'exigence minimale de 12% fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à 2.5% des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Le non-respect de cette exigence ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit :

- Fonds propres de base de catégorie 1A : ratio minimum de 9.25% des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1 : ratio minimum de 11.50% des risques pondérés
- Total des fonds propres : ratio minimum de 14.5% des risques pondérés.

La Banque détient deux exemptions quant à la concentration de risque de crédit par rapport à ses fonds propres et de dépassement de limite sectorielle, sur un prêt accordé dans le cadre des projets de création de Zones Franches jusqu'au 30 septembre 2021 sur un prêt du secteur agricole jusqu'en 2022.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

	2021	2020
Ratios actif/fonds propres	13.59 fois	9.47 fois
Ratio fonds propres/actifs à risque	18.45%	29.45%

Pour l'exercice 2021:

	2021	2020
Ratios requis :		
Ratio minimum des fonds propres de base de catégorie 1 A (9.25%)	17.09%	N/A
Ratio minimum de fonds propres catégorie 1 (11.5%)	17.09%	N/A
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	18.45%	N/A

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Encaisse	G	1,099,483	1,540,156
Dépôts à la BRH et à la BNC		20,338,099	10,352,187
Dépôts dans des banques étrangères porteurs d'intérêts		904,157	388,103
Effets en compensation		6,996	646,362
TOTAL LIQUIDITÉS	G	22,348,735	12,926,808

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Les dépôts dans des banques étrangères portent en moyenne des taux d'intérêts de 0.01% aux 30 septembre 2021 et 2020 respectivement.

La répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Liquidités en gourdes	G	4,683,212	4,798,991
Liquidités en dollars		17,665,523	8,127,817
	G	22,348,735	12,926,808

(6) BONS DU TRÉSOR, NET

Aux 30 septembre, les bons du Trésor et sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Bons du Trésor (a)	G	1,200,000	1,200,000
Échéance		<i>Octobre 2021</i>	<i>Décembre 2020</i>
Taux d'intérêts		<i>10.25%</i>	10.25%
Total bons du trésor	G	1,200,000	1,200,000
Intérêts non gagnés		(7,175)	(29,042)
TOTAL BONS DU TRÉSOR, NET		1,192,825	1,170,958

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(6) BONS DU TRÉSOR, NET (SUITE)

Au 30 septembre 2021, les bons du Trésor sont présentés net des bons mis en pension, totalisant G 200 millions arrivant à échéance le 15 octobre 2021.

La provision pour pertes de crédit attendues a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		Phase 1	
		Actifs non dépréciés	
		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	-	(350)
Récupération de pertes de crédit (note 21)		-	350
Solde à la fin de l'exercice	G	-	-

(a) La Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir des provisions pour pertes de crédit attendues sur les bons du Trésor qui sont des instruments financiers à très court terme.

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net			
Instruments de créance (a)	G	7,302	845,455
Instruments de capitaux propres (b)		<u>19,479</u>	<u>4,474</u>
	G	<u>26,781</u>	<u>849,929</u>
Placement au coût amorti, gardé à échéance net			
Dépôt à terme (c)		110,163	47,727
TOTAL PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	G	136,944	897,656

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

(a) Les instruments de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Obligations du Gouvernement des États-Unis			
Juste valeur	G	7,302	37,310
Durée moyenne d'échéance		1 mois	3 mois à 2 ans
Taux d'intérêts		2.00%	1.50% à 2.50%
Autres obligations de sociétés privées et financières :			
Juste valeur	G	-	801,512
Durée moyenne d'échéance		-	3 mois à 10 ans
Taux d'intérêts		-	2.00% à 5.10%
Dépôt à terme :			
Juste valeur	G	-	6,633
Durée moyenne d'échéance		-	6 mois
Taux d'intérêts		-	1.25%
TOTAL	G	7,302	845,455

(b) Les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
4 actions de classe A dans une société étrangère LLC	G	19,479	-
Actions spéciales classe B dans une société de cartes de crédit (i)		-	4,474
Total instrument de capitaux propres à la juste valeur	G	19,479	4,474

(i) Il s'agit d'actions spéciales de classe B octroyées par MasterCard qui ne peuvent être évaluées ou vendues sans leur conversion préalable en actions de classe A avec l'autorisation de Mastercard. En date du 24 septembre 2021, la Banque a réalisé l'option de conversion de ces actions spéciales, en actions de classe A. Ces 22,100 actions converties ont été par la suite vendues à MasterCard en date du 27 septembre 2021 pour un montant net de USD 7 millions réalisant ainsi un gain net de G 763 millions. Le montant de la vente perçu en date du 5 octobre 2021 totalisant G 770 millions est reflété comme compte à recevoir au niveau des autres éléments d'actif (note 15).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

(c) Le placement au coût amorti gardé à échéance est comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Dépôt à terme - institution financière aux États-Unis:	G	110,163	41,594
<i>Échéance</i>		1 mois	180 jours
<i>Taux d'intérêts</i>		1.00%	1.25%
<i>Intérêts à recevoir</i>		-	6,133
TOTAL PLACEMENT AU COÛT AMORTI, NET	G	110,163	47,727

La juste valeur du dépôt à terme est équivalente au coût d'acquisition étant donné que le taux d'intérêt contractuel est assimilable au taux du marché. Ce dépôt est bloqué en garantie pour la compensation des activités de cartes de crédit BUH MasterCard.

La provision pour pertes de crédit attendues sur le placement au coût amorti a fluctué comme suit :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	Actifs non dépréciés	
	2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	(29)
Récupération de pertes de crédit (note 21)	-	20
Effet de change	-	9
Solde à la fin de l'exercice	G	-

La Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir des provisions sur ce dépôt à terme dont l'échéance est à très court terme.

(8) PLACEMENTS LOCAUX

Aux 30 septembre, les placements locaux sont composés d'instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
SOFIHDES			
720 actions volantes de classe A	G	10,800	6,480

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

8) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, une plus-value de G 4.3 millions a été enregistrée sur ces placements en prenant en considération la juste valeur de ces instruments.

Les titres de participation dans l'entreprise associée représentent l'investissement de 40% de la BUH dans SOFIN, spécialisée dans le crédit-bail avec le nom commercial Ayiti Leasing.

Ces titres de participation sont enregistrés selon la méthode de mise en équivalence, étant donné que la Banque n'a pas de contrôle sur cette société. Le contrôle est détenu par un autre groupe majoritaire.

(9) TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISE ASSOCIÉE

Ce placement a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	101,948	64,276
Investissement additionnel		<u>38,957</u>	<u>37,672</u>
Valeur d'acquisition de la participation 10,400 actions en 2021 et 7,600 actions en 2020		<u>140,905</u>	<u>101,948</u>
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves		(24,946)	(26,781)
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISE ASSOCIÉE	G	115,959	75,167

La quote-part dans les résultats de SOFIN a été enregistrée comme suit, net d'impôts:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde du début de l'exercice	G	(26,781)	(13,966)
Quote-part du profit (perte), net de l'exercice		<u>1,835</u>	<u>(12,815)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	(24,946)	(26,781)

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

9) TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISE ASSOCIÉE (SUITE)

L'investissement de la Banque dans SOFIN comprend une composante d'achalandage estimée à G 19.7 millions et G 16.6 millions aux 30 septembre 2021 et 2020. En fonction des prévisions de rentabilité future de cette entreprise qui est à ses débuts, la Direction estime qu'il n'y a pas de perte de valeur sur cet achalandage.

Les informations financières soumises par cette entreprise associée sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Total actif	G 1,132,936	<u>1,054,592</u>
Total passif	G 892,271	<u>908,035</u>
Actif net	G 240,665	<u>146,557</u>
Profit (perte), net de l'exercice	G 4,590	<u>(32,038)</u>

L'effet de l'impôt sur les résultats de l'entreprise associée au taux effectif applicable aux dividendes est de G 367 mille et de (G 2.6 millions) pour les exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020 respectivement (**note 23**).

Les contrats de location-financement syndiqués dans le crédit-bail sont constitués comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Contrats de location-financement syndiqués, net (a)	G 200,894	162,103
Mensualités échues non encore versées (b)	-	5,118
TOTAL CONTRATS DE LOCATION - FINANCEMENT SYNDIQUÉS, NET	G 200,894	167,221

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

9) TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISE ASSOCIÉE (SUITE)

a) Les contrats de location-financement syndiqués sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021			2020			
	Montant brut	Intérêts différés	Montant net	Montant brut	Intérêts différés	Montant net	
<i>Contrats de location-financement- automobiles</i>							
Équivalent en gourdes	G	137,577	(30,179)	107,398	138,761	(35,799)	102,962
<i>Contrats de location-financement - équipements</i>							
<i>En dollars US</i>	\$	826	(161)	665	371	(68)	303
Équivalent en gourdes	G	80,375	(15,650)	64,725	24,409	(4,461)	19,948
En gourdes		<u>34,488</u>	<u>(2,815)</u>	<u>31,673</u>	<u>52,712</u>	<u>(10,929)</u>	<u>41,783</u>
	G	114,863	(18,465)	96,398	77,121	(15,390)	61,731
Total contrats de location, net	G	<u>252,440</u>	<u>(48,644)</u>	<u>203,796</u>	<u>215,882</u>	<u>(51,189)</u>	<u>164,693</u>
Provision pour pertes de crédit attendues				(2,902)			(2,590)
CONTRATS DE LOCATION, NET	G			200,894			162,103
Portion à court terme				58,688			57,002
Portion à long terme				142,206			105,101
CONTRATS DE LOCATION, NET	G			200,894			162,103
Taux d'intérêts moyen HTG				15%			15%
Taux d'intérêts moyen US\$				13%			14%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(10) CONTRATS DE LOCATION - FINANCEMENT SYNDIQUÉS, NET

La provision pour pertes de crédit attendues sur les contrats de location-financement syndiqués a enregistré les mouvements suivants :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	(2,590)	(1,099)
Dotation de l'exercice (note 21)		(207)	(1,617)
Incidence de change		(105)	126
Solde à la fin de l'exercice	G	(2,902)	(2,590)

(b) Les mensualités échues non encore versées sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Créances gourdes	G	-	4,825
Créances dollars		-	293
	G	-	5,118

Au 30 septembre 2020, les créances clients dans les livres de SOFIN comprennent un loyer à recevoir sur un contrat syndiqué. La portion de ce loyer qui appartient à la BUH est de G 4.6 millions.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) **PRÊTS**

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Avances en comptes courants	G	3,944,036	3,918,802
Prêts commerciaux et industriels		3,384,705	2,346,862
Prêts à la consommation		348,303	530,412
Prêts hypothécaires		858,692	697,210
Prêts avec moratoire (e)		578,765	655,820
Prêts-cartes de crédit		509,251	488,291
Prêts aux petites et moyennes entreprises		85,168	80,454
Prêts restructurés		295,763	30,041
Prêts aux employés		30,511	30,904
		<u>10,035,194</u>	<u>8,778,796</u>
<i>Prêts financés par la BRH :</i>			
Ma Maison - (a)		1,272,231	1,350,294
Ma Maison - secteur enseignement (b)		16,955	-
Zone Franche (c)		361,058	1,088,472
Projets immobiliers (d)		-	<u>198,020</u>
		<u>1,650,244</u>	<u>2,636,786</u>
<i>Prêts avec moratoires :</i>			
Zone Franche		755,772	323,750
Projet immobilier		197,799	-
		<u>953,571</u>	<u>323,750</u>
Total prêts financés par la BRH		2,603,815	2,960,536
TOTAL PRÊTS COURANTS		12,639,009	11,739,332
Prêts non productifs		791,092	755,300
Prêt non productifs – BRH (b)		-	<u>16,331</u>
		791,092	771,631
TOTAL PRÊTS		13,430,101	12,510,963
Intérêts recevoir		169,854	81,313
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		13,599,955	12,592,276
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,000,266)	(409,757)
TOTAL PRÊTS, NET	G	12,599,689	12,182,519

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Prêts en dollars US	G	4,440,206	4,876,049
Prêts en gourdes		<u>8,159,483</u>	<u>7,306,470</u>
	G	12,599,689	12,182,519

- (a) Le portefeuille Ma Maison est un produit relatif au financement de prêts hypothécaires visant la classe moyenne pour la construction ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. Dans un accord signé le 16 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement la BUH à travers ce programme visant à octroyer des prêts au logement en gourdes à sa clientèle de particuliers pour une durée ne dépassant pas 30 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra pas dépasser 10% et ne peut être révisé qu'après 10 ans d'un commun accord entre les partis.

Au cas où la BUH aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle de 50% relative à la non-constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie. Les emprunts de la BRH relatifs à ces prêts sont décrits à la **note 17** ainsi que les modalités y relatives.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts Ma Maison comprenaient des prêts apparentés de G 136.6 millions et G 142.2 millions respectivement et des prêts aux employés pour des montants respectifs de G 92.3 millions et G 79.9 millions.

- (b) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance une université locale au taux de 8% sur une durée de 10 ans. L'emprunt de la BRH relatif à ce prêt est décrit à la **note 17** ainsi que les modalités y relatives. Au 30 septembre 2020, le solde de ce prêt de G 16.3 millions était non productif et il s'est régularisé en 2021.
- (c) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance des projets dans une Zone Franche à des taux de 7% avec des durées allant de 11 à 15 ans. Les emprunts de la BRH relatifs à ces prêts sont décrits à la **note 17** ainsi que les modalités y relatives. Dans le cadre des mesures prises par la BRH, des clients ont bénéficié de moratoires qui dans certains cas ont été renouvelés conformément aux prescrits de la BRH.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

(d) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance un projet de copropriété située à Puits Blain (Programme de Promotion de Développement Immobilier) pour une durée de 10 ans à un taux d'intérêts de 6%. Les modalités de cet emprunt sont décrites à la **note 17**. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2021, dans le cadre des mesures prises par la BRH, un client a bénéficié d'un moratoire pour une période de 4 mois.

Les prêts avec moratoire respectaient les clauses des moratoires en date des 30 septembre 2021 et 2020 et étaient à jour au niveau du remboursement d'intérêts.

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit :

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants					
Avances en comptes courants	G 3,944,036	-	-	-	3,944,036
Prêts Ma Maison	1,023,084	118,284	72,033	58,830	1,272,231
Prêts Zone Franche	361,058	-	-	-	361,058
Prêts – cartes de crédit	482,235	17,262	9,754	-	509,251
Prêts – BRH secteur enseignement	16,955	-	-	-	16,955
Prêt avec moratoire					
Zone franche	320,343	-	435,429	-	755,772
Prêt avec moratoire					
Projet immobilier	197,799	-	-	-	197,799
Autres catégories de prêts	<u>4,268,636</u>	<u>377,267</u>	<u>359,904</u>	<u>576,100</u>	<u>5,581,907</u>
	G 10,641,146	512,813	877,120	634,930	12,639,009
	84%	4%	7%	5%	100%

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs					
Avances en comptes courants	G	-	-	676,382	676,382
Prêts - cartes de crédit		11,152	2,607	-	13,759
Autres catégories de prêts		<u>30,944</u>	<u>6,972</u>	<u>63,035</u>	<u>100,951</u>
	G	42,096	9,579	739,417	791,092
	5%	1%	94%	100%	

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) **PRÊTS (SUITE)****30 septembre 2020**

(En milliers de gourdes)	Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants					
Avances en comptes courants	G 3,918,802	-	-	-	3,918,802
Prêts Ma Maison	860,659	254,592	211,455	23,588	1,350,294
Prêts Zone Franche	1,412,222	-	-	-	1,412,222
Prêts – cartes de crédit	458,267	26,620	3,404	-	488,291
Prêts – projets immobiliers	198,020	-	-	-	198,020
Autres catégories de prêts	<u>3,297,475</u>	<u>151,160</u>	<u>403,558</u>	<u>519,510</u>	<u>4,371,703</u>
	G 10,145,445	432,372	618,417	543,098	11,739,332
	% 86%	4%	5%	5%	100%

(En milliers de gourdes)	90- 180 jours	181- 360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs				
Avances en comptes courants	G 24,446	590,531	-	614,977
Prêts Ma Maison	-	15,678	-	15,678
Prêts Ma Maison - secteur enseignement	-	-	16,331	16,331
Prêts - cartes de crédit	7,097	3,301	-	10,398
Autres catégories de prêts	<u>12,087</u>	<u>52,482</u>	<u>49,678</u>	<u>114,247</u>
	G 43,630	661,992	66,009	771,631
	% 6%	86%	8%	100%

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Total
Prêts courants	G 8,547,178	2,881,511	11,428,689
Prêts non productifs	<u>159,755</u>	<u>59,417</u>	<u>219,172</u>
	G 8,706,933	2,940,928	11,647,861

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Total
Prêts courants	G	7,626,280	1,746,893	9,373,173
Prêts non productifs		135,274	-	135,274
	G	7,761,554	1,746,893	9,508,447

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2021	2020
Prêts commerciaux et industriels		
Dollars US	10%	11%
Gourdes (incluant les prêts financés par la BRH)	11%	12%
Prêts Zone Franche en gourdes	7%	7%
Petites et moyennes entreprises		
Prêts Ma Maison - gourdes	10%	10%
Avances en comptes courants		
Dollars US	12%	13%
Gourdes (incluant les prêts financés par BRH)	12%	13%
Prêts – cartes de crédit – gourdes	29%	32%
Prêts à la consommation		
Dollars US	14%	14%
Gourdes	16%	15%
Prêts aux employés		
Gourdes	8%	8%

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées totalisent G 1.7 milliard et G 1.9 milliard; ils sont classés courants et portent des taux d'intérêts de 8% à 13% en 2021 et 2020, pour les prêts en gourdes, et de 10% à 15% en 2021 et de 8% à 15% en 2020, pour les prêts en dollars.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

- (a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour l'ensemble du portefeuille a évolué comme suit :

		TOTAL 2021	TOTAL 2020
(En milliers de gourdes)			
Solde au début de l'exercice	G	(409,757)	(451,483)
Dotation aux pertes de crédit (note 21)		(520,017)	(174,732)
Transfert de provision des hors bilan au passif (note 18)		-	30,611
Effet de change		(105,556)	107,794
Radiations		35,064	78,053
Solde à la fin de l'exercice	G	(1,000,266)	(409,757)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019					
Prêts et intérêts à recevoir	G	6,712,092	7,468,391	1,030,884	15,211,367
Provision		(75,755)	(139,277)	(236,451)	(451,483)
Total net		6,636,337	7,329,114	794,433	14,759,884
Variations de l'exercice 2019-2020					
Prêts et intérêts à recevoir		1,197,550	(4,297,099)	480,458	(2,619,091)
Provision		(4,336)	87,543	(41,481)	41,726
Total net		1,193,214	(4,209,556)	438,977	(2,577,365)
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts et intérêts à recevoir		7,909,642	3,171,292	1,511,342	12,592,276
Provision		(80,091)	(51,734)	(277,932)	(409,757)
Total net	G	7,829,551	3,119,558	1,233,410	12,182,519

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

Les variations par phase de **l'ensemble du portefeuille** ont évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1		Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2020-2021					
Prêts	G	306,616	(517,410)	1,218,473	1,007,679
Provision		19,034	(7,438)	(602,105)	(590,509)
Total net		325,650	(524,848)	616,368	417,170
Solde au 30 septembre 2021					
Prêts		8,216,258	2,653,882	2,729,815	13,599,955
Provision		(61,057)	(59,172)	(880,037)	(1,000,266)
Total net	G	8,155,201	2,594,710	1,849,778	12,599,689

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut incluent :

		2021	2020
Prêts non productifs	G	791,092	771,631
Autres prêts (1)		1,938,723	<u>739,711</u>
	G	2,729,815	1,511,342

(1) Certains autres prêts sont classifiés à la phase 3 bien qu'étant à jour parce que, selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les prêts cartes de crédit** a évolué comme suit :

		TOTAL 2021	TOTAL 2020
(En milliers de gourdes)			
Solde au début de l'exercice	G	(15,457)	(33,789)
Dotation aux pertes de crédit		(25,860)	(44,011)
Transfert de provision des hors bilan au passif		-	13,350
Radiations		26,437	48,993
Solde à la fin de l'exercice	G	(14,880)	(15,457)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019					
Prêts	G	518,281	89,989	25,255	633,525
Provision		(14,399)	(1,601)	(17,789)	(33,789)
Total net		503,882	88,388	7,466	599,736
Variations de l'exercice 2019-2020					
Prêts		(85,511)	(34,468)	(14,857)	(134,836)
Provision		9,006	769	8,557	18,332
Total net		(76,505)	(33,699)	(6,300)	(116,504)
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts		432,770	55,521	10,398	498,689
Provision		(5,393)	(832)	(9,232)	(15,457)
Total net	G	427,377	54,689	1,166	483,232

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Total net	G	427,377	54,689	1,166	483,232
Variations de l'exercice 2020-2021					
Prêts		49,785	(28,505)	3,361	24,641
Provision		(636)	427	786	577
Total net		49,149	(28,078)	4,147	25,218
Solde au 30 septembre 2021					
Prêts		482,555	27,016	13,759	523,330
Provision		(6,029)	(405)	(8,446)	(14,880)
Total net	G	476,526	26,611	5,313	508,450

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut sont composés des prêts non productifs exclusivement.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les autres prêts** a évolué comme suit :

		TOTAL 2021	TOTAL 2020
(En milliers de gourdes)			
Solde au début de l'exercice	G	(394,300)	(417,694)
Dotation aux pertes de crédit		(494,157)	(130,721)
Transfert de provision des hors bilan au passif (I)		-	17,261
Effet de change		(105,556)	107,794
Radiations		8,627	29,060
Solde à la fin de l'exercice	G	(985,386)	(394,300)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019					
Prêts	G	6,193,811	7,378,402	1,005,629	14,577,842
Provision		(61,356)	(137,676)	(218,662)	(417,694)
Total net		6,132,455	7,240,726	786,967	14,160,148
Variations de l'exercice 2019-2020					
Prêts		1,287,829	(4,267,399)	495,315	(2,484,255)
Provision		(13,342)	86,774	(50,038)	23,394
Total net		1,274,487	(4,180,625)	445,277	(2,460,861)
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts		7,481,640	3,111,003	1,500,944	12,093,587
Provision		(74,698)	(50,902)	(268,700)	(394,300)
Total net	G	7,406,942	3,060,101	1,232,244	11,699,287

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Total net	G 7,406,942	3,060,101	1,232,244	11,699,287	
Variations de l'exercice 2020-2021					
Prêts	252,063	(484,137)	1,215,112	983,038	
Provision	19,670	(7,865)	(602,891)	(591,086)	
Total net	271,733	(492,002)	612,221	391,952	
Solde au 30 septembre 2021					
Prêts	7,733,703	2,626,866	2,716,056	13,076,625	
Provision	(55,028)	(58,767)	(871,591)	(985,386)	
Total net	G 7,678,675	2,568,099	1,844,465	12,091,239	

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Prêts non productifs	G	777,333	761,233
Autres prêts (ii)		1,938,723	<u>739,711</u>
	G	2,716,056	1,500,944

- (i) Les provisions pour pertes de crédit attendues relatives aux soldes non utilisés des avances en comptes courants ainsi que les lettres de garantie qui étaient enregistrées en 2019 au niveau des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts, ont été transférées en 2020, au poste de passif conformément aux requis de IFRS 9 (**note 18**).
- (ii) Certains autres prêts sont classifiés à la phase 3 bien qu'étant à jour parce que, selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 737 millions et G 443 millions aux 30 septembre 2021 et 2020. Cette provision est couverte par les postes d'états financiers suivants :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Montant bilan	G	1,000,266	409,757
Montant hors bilan (notes 18) (a)		<u>114,501</u>	<u>74,308</u>
	G	1,114,767	484,065

(12) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les actifs concernent principalement les espaces loués par la Banque pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

Coût

(En milliers de gourdes)		
Solde au 1^{er} octobre 2019 et 30 septembre 2020	G	423,382
Ajouts de l'exercice		164,951
Solde au 30 septembre 2021	G	588,333

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		
Solde au 1^{er} octobre 2019	G	-
Amortissement de l'exercice		(88,908)
Solde au 30 septembre 2020		(88,908)
Amortissement de l'exercice		(89,950)
Solde au 30 septembre 2021	G	(178,858)
Actifs au titre de droits d'utilisation, net au 30 septembre 2020	G	334,474
Actifs au titre de droits d'utilisation, net au 30 septembre 2021	G	409,475

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(12) **ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)****Les obligations locatives**

Les obligations locatives en dollars US ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	2021	
Solde au 1^{er} octobre 2019	G	423,382
Intérêts sur obligations locatives		22,459
Paiements de loyers		(121,565)
Effet de change sur les contrats en dollars US		(99,948)
Solde au 30 septembre 2020	G	224,328
Ajouts de l'exercice		164,951
Intérêts sur obligations locatives		13,861
Paiements de loyers		(81,558)
Effet de change sur les contrats en dollars US		97,848
Solde au 30 septembre 2021	G	419,430
Portion à court terme		75,502
Portion à long terme		343,928
Total	G	419,430

Les paiements contractuels en dollars américains non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	TOTAL	
	<u>Contrats</u> <u>en dollars convertis</u>	
Moins d'un an	G	107,167
Entre 1 an et 2 ans		106,285
Entre 2 et 5 ans		258,339
Plus de 5 ans		82,739
Total	G	554,530

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(12) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les obligations locatives liées à des partis apparentés totalisent G 119,791M et G 48,194M en 2021 et 2020 respectivement.

Les montants relatifs aux contrats de location comptabilisés à l'état du résultat net, au poste de frais de locaux, matériel et mobilier sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Intérêts sur obligations locatives	G	13,861	22,459
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation		<u>89,950</u>	<u>88,908</u>
		103,811	<u>111,367</u>
Charge comptabilisée pour contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur		<u>460</u>	<u>1,270</u>
Total	G	104,271	112,637

Les dépenses fiscales diffèrent des dépenses comptables comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Dépenses comptables	G	103,811	111,367
Dépenses fiscales		<u>81,558</u>	<u>99,653</u>
Écart		<u>22,253</u>	<u>11,714</u>
Impôts reportés (note 23)	G	6,676	3,515

(à suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(13) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations ont ainsi fluctué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/20	Acquisitions	Transferts, ajustements et dispositions (b)	Solde au 30/09/21
Terrains	G	104,570	-	-	104,570
Immeubles		41,149	-	-	41,149
Véhicules		25,575	7,054	-	32,629
Equipements, matériel et mobilier		198,972	21,359	15,890	236,221
Équipements informatiques		14,017	5,205	-	19,222
Logiciels informatiques		133,411	8,322	61,479	203,212
Améliorations locatives		235,151	10,920	23,958	270,029
Investissements en cours (a)		<u>305,574</u>	<u>50,532</u>	<u>(258,503)</u>	<u>97,603</u>
	G	1,058,419	103,392	(157,176)	1,004,635

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/20	Amortissement	Transferts, ajustements et dispositions	Solde au 30/09/21
Immeubles	G	8,480	1,996	-	10,476
Véhicules		4,615	6,766	-	11,381
Equipements, matériel et mobilier		98,184	37,929	5,832	141,945
Équipements informatiques		5,756	3,089	(47)	8,798
Logiciels informatiques		87,446	17,468	-	104,914
Améliorations locatives		<u>78,976</u>	<u>24,681</u>	<u>-</u>	<u>103,657</u>
	G	283,457	91,929	5,785	381,171
IMMOBILISATIONS NETTES	G	774,962			623,464

(a) Les investissements en cours comprennent principalement des fonds engagés dans les projets informatiques et la rénovation du réseau de succursales.

(b) Les transferts incluent un montant de G 144,900 aux placements en immobilier (**note 14**). Ces montants constituent des biens acquis par la Banque dont l'utilisation n'a pas encore été déterminée.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(14) PLACEMENTS EN IMMOBILIER

Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	240,927	214,901
Transfert des immobilisations (note 13)		144,900	-
Additions de l'exercice		-	31,862
Ventes de l'exercice		-	(5,836)
Solde à la fin de l'exercice	G	385,827	240,927

En 2020, la vente d'un placement immobilier a résulté en un gain de G 164 mille.

Un des placements en immobilier est loué à des apparentés pour des loyers respectifs de G 1.6 million et G 2.3 millions en 2021 et 2020.

Les placements en immobilier, net de la réserve générale requise par la BRH, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Placements en immobilier	G	385,827	240,927
Moins réserve de 30%		(19,209)	(19,209)
Moins réserve de 20%		(30,700)	(25,379)
Sous-total		(49,909)	(44,588)
Solde à la fin de l'exercice	G	335,918	196,339

Les réserves sur les placements en immobilier ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Réserve 30%			
Solde au début de l'exercice	G	19,209	11,401
Réserve de l'exercice		-	9,559
Renversement de réserve sur biens vendus		-	(1,751)
Solde à la fin de l'exercice	G	19,209	19,209
Réserve 20%			
Solde au début de l'exercice	G	25,379	19,239
Réserve de l'exercice		5,321	6,140
Solde à la fin de l'exercice	G	30,700	25,379
TOTAL RÉSERVES	G	49,909	44,588

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Compte à recevoir - MasterCard (a) (note 7)	G	770,116	-
Avances aux employés – plan - véhicules (b)		119,612	131,036
Comptes à recevoir – sous agents		64,367	-
Frais payés d'avance		48,667	52,293
Papeterie et fournitures de bureau		20,376	21,706
Impôts reportés (note 23)		15,180	8,871
Véhicules saisis		1,007	7,263
Autres		87,074	88,013
Total autres éléments d'actif	G	1,126,399	309,182
Provision pour pertes de crédit attendues		(11,276)	(1,576)
Autres éléments d'actif, net	G	1,115,123	307,606

(a) Ce compte à recevoir de MasterCard a été reçu le 5 octobre 2022 **(note 7i)**.

(b) La Banque a mis en place un plan - véhicules pour les employés cadres. Ce plan est non porteur d'intérêts et amorti sur une durée de cinq ans.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	Actifs non dépréciés	
	2021	2020
Solde au début de l'exercice	G (1,576)	(2,026)
Dotation de l'exercice (note 21)	(9,155)	(40)
Effet de change	(545)	490
Solde à la fin de l'exercice	G (11,276)	(1,576)

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(16) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Dépôts à vue:		
Gourdes	G 4,173,671	4,003,548
Dollars US	<u>7,655,760</u>	<u>4,516,835</u>
	G 11,829,431	8,520,383
Dépôts d'épargne (a):		
Gourdes	G 2,653,477	2,210,167
Dollars US	<u>5,241,200</u>	<u>2,837,226</u>
	G 7,894,677	5,047,393
Dépôts à terme:		
Gourdes	G 3,124,223	2,322,739
Dollars US	<u>8,677,309</u>	<u>5,997,840</u>
	G 11,801,532	8,320,579
TOTAL DES DÉPÔTS	G 31,525,640	21,888,355
Dépôts en gourdes	G 9,951,371	8,536,454
Dépôts en dollars US	<u>21,574,269</u>	<u>13,351,901</u>
TOTAL DES DÉPÔTS	G 31,525,640	21,888,355

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2021	2020
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.05%	0.13%
Dollars US	0.05%	0.09%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.04%	0.04%
Dollars US	0.04%	0.04%
Dépôts à terme:		
Gourdes	6.30%	7.80%
Dollars US	2.42%	2.90%

(a) Aux 30 septembre 2021 et 2020, les dépôts d'épargne comprennent G 626 millions et G 367.8 millions d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque suite à des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines compagnies aux bénéficiaires de leurs employés. Les taux rémunérateurs sont révisables selon les conditions du marché.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(16) DÉPÔTS (SUITE)

Les dépôts des membres du Conseil et de leurs sociétés apparentées totalisaient G 1.4 milliard et G 1.5 milliard, aux 30 septembre 2021 et 2020, respectivement. Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Les dépôts donnés en garantie de prêts totalisaient G 2.9 milliard et G 1.7 milliard aux 30 septembre 2021 et 2020 (**note 11**).

La Banque contribue à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 1%. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés à un taux d'intérêts fixe de 4% en 2021 et 2020. Les contributions, pour 2021 et 2020, s'élèvent à G 4.4 millions et G 3.9 millions (**note 22**). Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2021 et 2020 sont de US\$ 324,675 et US\$ 195,818.

(17) EMPRUNTS - INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Aux 30 septembre, les emprunts d'institutions financières sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Emprunts BRH Gourdes (a)			
Emprunts Ma Maison	G	774,584	854,583
Emprunt Ma Maison - enseignement		<u>73,009</u>	<u>85,525</u>
		847,593	940,108
Zone franche		857,462	937,276
Projet immobilier		138,908	160,008
Total emprunts BRH	G	1,843,963	2,037,392
Emprunts banques locales			
Banque Nationale de Crédit (BNC)		-	300,000
<i>Taux d'intérêts</i>			12.00%
<i>Échéance</i>			20 octobre 2020
Banque Populaire Haitienne (BPH)		-	100,000
<i>Taux d'intérêts</i>			12.25%
<i>Échéance</i>			11 novembre 2020
Sous-total banque locales	G	-	400,000
TOTAL EMPRUNTS	G	1,843,963	2,437,392

(a) Les emprunts de la Banque de la République d'Haiti (BRH) sont relatifs au financement de programme ou de projets de développement dont les modalités sont décrites à la note des prêts (**note 11**).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(17) EMPRUNTS - INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les emprunts BRH sont comme suit :

(En milliers de gourdes)

Secteur	Montant approuvé	Date approbation	Date de maturité	Balance au 30/9/2021	Balance au 30/9/2020	Taux d'intérêts 2021	Taux d'intérêts 2020	Versement mensuel
Emprunts Ma Maison	G 200,000	Septembre 2014	Septembre 2034	130,000	140,000	3%	3%	833
	350,000	Jun 2015	Jun 2035	240,625	258,125	3%	3%	1,500
	350,000	Octobre 2015	Octobre 2025	142,917	177,916	3%	3%	2,900
	<u>350,000</u>	août 2016	août 2036	261,042	278,542	3%	3%	1,500
Sous-total	1,250,000			774,584	854,583			
Emprunt Ma Maison – enseignement	<u>125,159</u>	juillet 2017	juillet 2027	73,009	85,525	1.5%	1.5%	1,000
Emprunts – Zone Franche	244,800	Jun 2016	Jun 2031	159,120	175,440	3%	3%	1,300
	244,800	Décembre 2016	Décembre 2031	167,280	183,600	3%	3%	1,300
	150,000	Mai 2017	Mai 2032	106,667	116,667	3%	3%	833
	357,600	Février 2018	Février 2033	272,173	296,013	3%	3%	2,000
	100,000	Décembre 2017	Décembre 2032	75,000	81,667	3%	3%	556
	<u>100,000</u>	Avril 2018	Avril 2033	77,222	83,889	3%	3%	556
Sous-total	1,197,200			857,462	937,276			
Emprunts – projet immobilier	<u>196,933</u>	Avril 2018	Avril 2028	138,908	160,008	1%	1%	1,800
Total emprunts	G 2,769,292			1,843,963	2,037,392			

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Chèques de direction	G	468,233	445,100
Dépôts non sujets à emploi		176,639	131,592
Intérêts à payer - dépôts		119,672	124,170
Impôts à payer		276,492	121,714
Provisions pour pertes de crédit attendues (a)		114,501	74,308
Dépôts sur cartes prépayées		109,969	95,097
Transferts à payer		57,938	33,225
Dépôts de clients en garantie – cartes de crédit		40,046	27,012
Boni à payer		29,845	22,520
Impôts reportés (note 23)		10,177	10,687
Dépôts de garantie – Fonds spéciaux		8,243	8,243
Intérêts à payer – obligations subordonnées		4,096	4,195
Montants à remiser - Obligations BRH		242	108,673
Autres		368,217	259,976
	G	1,784,310	1,466,512

(a) La provision pour pertes de crédit attendues relative aux engagements hors bilan **(note 25)** a évolué ainsi :

(En milliers de gourdes)	Engagements hors bilan		
	Phase 1		
	2021	2020	
Solde au début de l'exercice	G	(74,308)	(19,779)
Dotation aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)		(26,083)	(27,210)
Transfert de la provision sur les engagements hors bilan (note 11 a)		-	(30,611)
Effet de change		(14,110)	3,292
Solde à la fin de l'exercice (note 11)	G	(114,501)	(74,308)

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(19) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Les obligations en dollars US sont subordonnées aux droits des créanciers de la BUH, et sont transférables. Elles sont comme suit:

(En milliers)		2021	2020
<i>Dettes subordonnées en dollars</i>	US\$	1,700	2,700
Équivalent en gourdes	G	165,566	177,982
Taux		4.5%	4.50%
Échéance		3 ans	4 ans

Les obligations subordonnées dues à des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées s'élèvent à US\$ 100,000 aux 30 septembre 2021 et 2020, soit G 9.7 millions et G 6.6 millions respectivement.

Les intérêts sont payables sur une base semestrielle.

(20) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale extraordinaire et publiée dans Le Moniteur du 21 juin 2018, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à G 750 millions de gourdes représentant 3,000,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de G 250 chacune.

Aux 30 septembre, le capital-actions libéré était comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Capital-actions autorisé 3,000,000 actions	G	750,000	750,000
Capital-actions non libéré 1,922 actions en 2021 et 38,922 actions en 2020	G	(480)	(9,730)
Capital-actions libéré 2,998,078 actions en 2021 et 2,961,078 actions en 2020	G	749,520	740,270
Actions de trésorerie 56,331 actions en 2021 et 52,828 actions en 2020	G	(14,083)	(13,207)

Durant l'exercice 2020, les membres du Conseil ont fait l'acquisition de 30,000 actions pour des montants totalisant G 8.0 millions. Ils n'ont acquis aucune action en 2021.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(21) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

Les (dotations) récupérations aux pertes de crédit sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	(Dotation) récupération de l'exercice	
	2021	2020
Bons du Trésor (note 6)	G -	350
Placements à l'étranger, au coût amorti (note 7)	-	20
Contrats en cours syndiqués	-	838
Contrats de financement syndiqués (note 10)	(207)	(1,617)
	(207)	(779)
Prêts (note 11)	(520,017)	(174,732)
Autres éléments d'actif (note 15)	(9,155)	(40)
Hors bilan (note 18)	(26,083)	(27,210)
TOTAL	G (555,462)	(202,391)

(22) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DU PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Salaires	G 535,513	505,774
Bénéfices sociaux	37,556	32,935
Taxes salariales	50,172	42,587
Fonds de pension (note 16)	4,385	3,972
Autres dépenses de personnel	19,302	18,456
	G 646,928	603,724

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(23) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu sont calculés sur la base du résultat net avant impôts sur le revenu et diffèrent des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Revenu avant impôts sur le revenu	G	904,261	664,448
Dividendes Sofihdes		<u>(893)</u>	<u>(750)</u>
		903,368	663,698
Impôts sur le revenu calculés en utilisant le taux statutaire – 30%		271,010	199,109
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale		(27,127)	(19,933)
Écart entre la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts admise fiscalement et la provision comptable		108,296	(4,708)
Taxes territoriales et autres		12,665	6,394
Impôts sur dividendes Sofihdes		179	150
Autres charges non déductibles		<u>5,602</u>	<u>7,994</u>
Dépense d'impôts	G	370,625	189,006

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Impôts courants	G	377,444	<u>195,594</u>
Impôts reportés :			
Impôts reportés – investissement Sofin (note 9)		367	(2,563)
Contrats de location (note 12)		(6,676)	(3,515)
Amortissement - immeubles		<u>(510)</u>	<u>(510)</u>
		(6,819)	(6,588)
Dépense d'impôts	G	370,625	189,006

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(23) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Aux 30 septembre les impôts reportés sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
<u>IMPÔTS REPORTÉS DÉBITEURS</u>			
Investissement SOFIN			
Solde au début de l'exercice	G	(5,356)	(2,793)
Effet de la quote-part de la perte de l'exercice (note 9)		<u>367</u>	<u>(2,563)</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>(4,989)</u>	<u>(5,356)</u>
Contrats de location			
Solde au début de l'exercice		(3,515)	-
Effet de l'écart entre les loyers admis fiscalement et les intérêts sur obligations locatives et l'amortissement des actifs aux titres de droits d'utilisation (note 12)		<u>(6,676)</u>	<u>(3,515)</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>(10,191)</u>	<u>(3,515)</u>
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS DÉBITEURS (note 15)	G	(15,180)	(8,871)
<u>IMPÔTS REPORTÉS CRÉDITEURS</u>			
Placements locaux			
Solde au début et à la fin de l'exercice (note 8)	G	<u>722</u>	<u>722</u>
Immeuble transféré Rue du Quai			
Solde au début de l'exercice		9,965	10,475
Effet de l'amortissement de la plus-value		<u>(510)</u>	<u>(510)</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>9,455</u>	<u>9,965</u>
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS CRÉDITEURS (note 18)	G	10,177	10,687

(24) OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Dans le cours de ses activités, la Banque offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres du Conseil de la Banque selon des modalités semblables à celles offertes aux partis non apparentés.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(24) OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

Les prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 11**.

Les dépôts et les obligations subordonnées relatifs aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont reflétés aux **notes 16 et 19**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Frais locaux, matériel et mobilier	G	65,500	90,131
Autres frais de fonctionnement		<u>39,514</u>	<u>49,649</u>
	G	105,014	139,780

De plus, la Banque a effectué des achats d'immobilisations auprès d'apparentés totalisant G 19.1 millions en 2021 et G 38.2 millions en 2020.

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Lettres de garantie	G	1,287,140	625,131
Provisions pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(64,901)</u>	<u>(20,565)</u>
Lettres de garantie, net		1,222,239	604,566
Lignes de crédit			
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants (i)		3,310,899	2,350,778
Soldes non utilisés de cartes de crédit		<u>670,890</u>	<u>715,895</u>
Total - lignes de crédit		3,981,789	3,066,673
Provision pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(49,600)</u>	<u>(53,743)</u>
Total lignes de crédit, net		3,932,189	3,012,930
TOTAL-HORS BILAN, NET	G	3,154,428	3,617,496

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements hors bilan reflétés au passif (**note 18**) net comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Provisions sur lettres de garantie	G	64,901	20,565
Provisions sur lignes de crédit		<u>49,600</u>	<u>53,743</u>
Total (note 18)	G	114,501	74,308

(i) Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2021, la Banque a aussi les engagements suivants:

- Frais de licence et d'entretien du système informatique pour un montant approximatif annuel de US\$ 200,000.
- Engagement annuel de US\$ 46 mille pour le logiciel AML.

Au 30 septembre 2021, la Banque traite certaines affaires en instance de litige engagés par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, les positions prises par la Banque sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque, à l'exception du litige en cours relaté au rapport des auditeurs indépendants, dont l'issue n'a pas encore été déterminée.

**Siège Social - Port-au-Prince (Ouest)**

3, rue Jean Gillès, Boulevard Toussaint Louverture
Tél: (509) 2815-8830

Parc Industriel - Port-au-Prince (Ouest)

15, Boulevard Toussaint Louverture
Tél: (509) 2815-8805

Complexe Gardère - Port-au-Prince (Ouest)

24, Angle Boulevard Toussaint Louverture
et Patrice Lumumba
Tél: (509) 2815-8829

Fleuriot - Port-au-Prince (Ouest)

1, Complexe Commercial, Tabarre 36
Tél: (509) 2815-8828

Tabarre - Port-au-Prince (Ouest)

Plaza 22, Building No. 1 Boulevard 15 Octobre
Tél: (509) 2815-8815

Croix-des-Missions - Port-au-Prince (Ouest)

125, Route Nationale #1
Tél: (509) 2815-8825

Delmas 35 - Port-au-Prince (Ouest)

239, Autoroute de Delmas
Tél: (509) 2815-8820

Delmas 64 - Port-au-Prince (Ouest)

Angle Delmas 64 et 66, Autoroute de Delmas
Tél: (509) 2815-8821

Frères - Port-au-Prince (Ouest)

18, Route de Frères
Tél: (509) 2815-8822

Pétion-Ville - MasterCard (Ouest)

24, rue Clerveaux
Tél: (509) 2815-8800

Pétion-Ville - Rue Villate (Ouest)

20, rue Villate
Tél: (509) 2815-8814

Pétion-Ville - Plaza 41 (Ouest)

Angle rues Lamarre et Darguin
Tél: (509) 2815-8803

Pétion-Ville - Place Boyer (Ouest)

155, Angle rues Métellus et Louverture
Tél: (509) 2815-8818

Pétion-Ville - Kenscoff (Ouest)

Autoroute de Kenscoff (en face du marché)
Tél: (509) 2815-8824

Pétion-Ville - Juvénat (Ouest)

18, Route du Canapé Vert
Tél: (509) 2815-8819

Lalue - Port-au-Prince (Ouest)

49, Ave John Brown
Tél: (509) 2815-8804

Carrefour - Port-au-Prince (Ouest)

Angle Bizoton 51 et Route Nationale #2
Tél: (509) 2813-1577

Gressier (Ouest)

7, Route Nationale #2
Tél: (509) 2815-8823

Cayes (Sud)

46, rue Nicolas Geffrard
Tél: (509) 2813-1552

Saint-Marc (Artibonite)

Route Nationale #1, angle rues Louverture
et Nissage Saget
Tél: (509) 2815-8826

Gonaïves (Artibonite)

Angle rues Saint-Jean et Egalité
Tél: (509) 2813-1554

Cap-Haïtien (Nord)

Rues 11-12, B-D
Tél: (509) 2813-1548

Cap-Haïtien (Nord)

38, Route Nationale #6, Madeline
Tél: (509) 2815-8827

Ouanaminthe (Nord-Est)

79, rue Espagnole
Tél: (509) 2813-1580

Port-de-Paix (Nord-Ouest)

288, rue Dumarsais Estimé (Virgo Plaza)
Tél: (509) 2813-1559



info@buh.ht

www.buh.ht

(509) 2815-8800

